

Méchant soleil!

Le cancer des bronzés gagne du terrain. Dire que l'été est si beau...

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Environ 150 Québécois meurent à tous les ans d'un cancer de la peau, dû principalement au soleil. Entre 1979 et 1991, le nombre d'interventions pour s'attaquer à ce type de lésions cancéreuses a bondi de 131%. La facture sociale s'élève annuellement à 9 millions \$.

En 1991, 102 personnes sont mortes d'un mélanome

Pourtant, le réseau de la santé n'a qu'un portrait incomplet de la situation, si ce n'est pour savoir que la maladie gagne du terrain et que sa progression devrait même s'accroître, indique Marc Rhainds, du Centre de santé publique de Québec, un des investigateurs d'un projet pour mieux suivre l'évolution des cancers cutanés.

Au risque de gâcher le plaisir des vacanciers profitant d'un de nos beaux étés, M. Rhainds, médecin spécialisé en environnement, rappelle que le soleil tue aussi. En 1990, 101 personnes sont mortes d'un mélanome, la forme la plus dangereuse de cancer de la peau; en 1991, il y en a eu 102. Pour ces deux mêmes années, les cancers cutanés moins virulents, les épithéliomas, ont fait 101 victimes.

Ces données rejoignent celles provenant d'ailleurs dans le monde, comme les États-Unis et le Canada. Le hic, c'est la progression des nouveaux cas.

Le Fichier des tumeurs cancéreuses rapporte une hausse année après année de 6% pour les mélanomes et de 10% pour les épithéliomas. Le nombre de gens touchés est inférieur à ce qui est constaté à l'extérieur de la province. Le Dr Rhainds n'hésite pas à qualifier le système actuel de déclaration de la maladie de « complètement déficient ».

À partir des chiffres de la Régie de l'assurance-maladie du

Voir SOLEIL en A2 >

Elle résiste toujours



En dépit des jets qui crachent 3500 litres d'eau à l'heure chacun, à peine 200 mètres cubes de terre et de roches ont dévalé la pente menant à la Plage Jacques-Cartier, hier. Cela signifie qu'il reste encore en suspension 1000 mètres cubes, soit la moitié de la masse instable révélée par la faille qui a fait son apparition dans la cour des maisons surplombant la plage. À lire en page A2

Encore des préjugés, mais plus de dignité

La campagne publicitaire sur le B.S. a surtout aidé les assistés

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — La campagne publicitaire du printemps « Les préjugés, ça tue l'espoir » menée par le ministère de la Sécurité du revenu n'a guère changé l'image que la population se faisait des assistés sociaux mais elle aura au moins amélioré celle qu'ils se faisaient d'eux-mêmes.

Selon un sondage SOM réalisé pour le ministère auprès de 1001 personnes du 5 au 9 mai, 57% de la population croit que la campagne va aider à combattre les préjugés contre 38% qui ne sont pas d'accord. Ce sont les jeunes qui ont été les plus favorables à la campagne. Dans le cas des assistés, l'appréciation atteint même 74%. Mais de là à les aider à se faire embaucher, la majorité des personnes interrogées croient que ça ne changera pas grand-chose, 51% se disant en désaccord contre 44% d'accord, les plus scolarisés étant les plus sceptiques.

Grosso modo, un tiers des sondés considère qu'il en résultera une image plus positive alors que de 50 à 60% des personnes interrogées sont d'avis que la pub aura eu peu d'effet.

C'est à l'endroit des assistés sociaux eux-mêmes que l'impact semble le plus significatif: 64% d'entre eux croient qu'ils vont développer une image plus positive d'eux-mêmes.

« Nous croyons que la campagne a été un succès parce qu'elle a été vue et comprise. L'opinion des gens à l'endroit des assistés sociaux ne changera pas du jour au lendemain car les préjugés ont mis des années à s'installer. Nous croyons qu'il s'agit d'une amélioration par rapport à un sondage réalisé en décembre 1994 où 79% des gens avaient une attitude très négative face aux assistés sociaux », dit Christiane Miville-Deschesnes, du cabinet de la ministre de la Sécurité du revenu, Mme Jeanne Blackburn.

Pour la majorité, la campagne ne changera pas grand-chose

Brasse-camarade au syndicat

À la veille de son limogeage, le trésorier du SPGQ se dit victime d'un règlement de comptes

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une lutte de pouvoir sans merci bat son plein au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

LE SOLEIL a appris que l'exécutif du syndicat représentant les 12 500 professionnels de l'État recommandera au conseil syndical, qui se réunira demain à Québec, la destitution du trésorier, Léo Pelletier. L'exécutif impute à son grand argentier la responsabilité du trou de 480 000 \$ dans les coffres du syndicat et les dépassements de coûts pour la rénovation du siège social du SPGQ.

Dans une lettre de cinq pages envoyée au SOLEIL publiée en page éditoriale, Léo Pelletier se dit victime « d'une manœuvre purement politique pour orchestrer un règlement de comptes ».

Pour expliquer la situation conflictuelle, Léo Pelletier révèle les différends l'opposant au président du SPGQ, Robert Caron, au sujet des frais juridiques trop élevés payés à un cabinet d'avocats de Québec (Trudel, Nadeau et associés) et du dossier de la sous-traitance dans la fonction publique québécoise.



L'exécutif du Syndicat des professionnels du gouvernement impute à Léo Pelletier la responsabilité du trou de 480 000 \$ dans les coffres.

En entrevue, le trésorier, qui est actuellement en vacances « forcées », mais payées, souligne qu'il subit les foudres de l'exécutif du SPGQ parce qu'il ne fait pas partie « du noyau des ».

Voir SPGQ en A2 >

AUTRES TEXTES

La lettre de Léo Pelletier Page A11

3500 autres plants de pot aux rebuts

La récolte a été profitable sur le territoire blanc d'Oka

■ MONTRÉAL (PC) — La Sûreté du Québec (SQ) a procédé à une autre cueillette de marijuana, hier matin, dans six champs de Kanesatake et dans un septième en territoire blanc d'Oka.

Cette fois, quelque 25 agents de la SQ et une dizaine de membres du « watch-team » de Kanesatake ont enfoui dans un camion à ordures environ 3500 plants. Ce qui ferait au total, depuis la cueillette effectuée vendredi dernier par les « Peacekeepers », tout près de 12 000 plants représentant 100 \$ l'unité sur le marché de la consommation.

À ce jour, les différentes équipes qui ont participé aux opérations d'éradication ont donc éliminé l'équivalent d'un trafic de marijuana évalué à plus de 1 million \$.

Le chef Robert Gabriel, responsable de la sécurité à Kanesatake, a encore une fois participé aux opérations, à la demande de la SQ, qui est même allée le cueillir en hélicoptère là où il se trouvait.

L'inspecteur Gilles Thériault, qui commandait l'intervention de la SQ hier, a déclaré que les nouveaux champs de marijuana avaient pu être identifiés grâce à la collaboration du public au cours des derniers jours.

« Les gens nous ont appelés pour nous dire où il y en avait », a-t-il expliqué, précisant que les policiers avaient décidé d'intervenir avec la collaboration de la communauté après

avoir vérifié les informations reçues. Il a affirmé que des sept endroits visités hier, c'est sur le territoire blanc d'Oka qu'on avait découvert le plus grand nombre de plants, soit un millier sur un même emplacement.

L'inspecteur Thériault n'était toutefois pas en mesure d'identifier les propriétaires des sept terrains visités. Il a aussi fait savoir que c'est à la demande du conseil de bande de Kanesatake que les journalistes n'ont pas été invités sur place.

Le grand chef Jerry Peltier a été informé du dénouement de cette nouvelle opération mais il n'y a pas participé. Hier après-midi, il a quitté Kanesatake d'urgence pour Ottawa, où sa mère serait très malade.

M. Thériault a par ailleurs informé la presse qu'aucune perquisition n'avait été effectuée à l'intérieur des maisons et bâtiments de Kanesatake et des alentours parce que les enquêteurs ne possédaient aucune information qui aurait permis la levée de mandats de perquisition.

L'enquête se poursuit et aucune arrestation ne pointe à l'horizon, a-t-on en indiquant.

Les plants ont été localisés grâce à des renseignements fournis par la population

LES SPORTS

Tué en allant jouer au golf

Le chroniqueur sportif Claude Cadorette est décédé hier dans un accident de la route.

PAGE S4



LA MÉTÉO



Maximum 23, Minimum 14

Nuageux avec quelques averses, dégelage cette nuit. Demain, ensoleillé et chaud. Détails page S16

QUÉBEC 99c ANNÉE NO 214
ILES-DE-LA-MADELINE,
MONTRÉAL OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

Intérêts mensuels
OBLIGATIONS FORD CRÉDIT
8.40% annuel
échéance 20 mars 2000
minimum 25 000 \$
Taux sujet à changement sans préavis
654-0181 1-800-739-0181

SOLEIL

Les cas ne cessent d'augmenter depuis 15 ans

Suite de la Une



Les mélanomes frappent chez des gens de plus en plus jeunes, certains ayant à peine 30 ans.

Québec, le médecin chercheur croit que le Fichier « échappe » 52,8% des nouveaux dossiers pour les mélanomes. Il sous-estimerait de 85% l'apparition d'épithéliomas.

Selon M. Rhainds, la principale faille tient au fait que « s'il n'y a pas d'hospitalisation, si l'intervention (chirurgicale) est faite dans un cabinet privé, le cas ne se retrouve pas dans le Fichier. Cela s'accroît avec le virage ambulatoire » alors que l'État tentera d'hospitaliser de moins en moins de patients.

UN PROBLÈME DE SANTÉ GRANDISSANT

En mars, les Centres de santé publique de Québec et de Montréal-Centre de même que l'Association des pathologistes de la province ont écrit au ministre de la Santé Jean Rochon pour implémenter un projet-pilote. À ce jour, seul un accusé de réception a été émis face à l'idée d'améliorer le mode de déclaration et de surveillance.

Pour M. Rhainds, le système doit être revu parce que les cancers de la peau représentent un important problème de santé publique. S'il n'est pas le plus meurtrier, il s'agit d'une des tumeurs malignes les plus fréquentes dans les pays industrialisés, précise-t-il.

Les coûts pour soigner ceux qui sont frappés par ce mal dépassent les 3,6 millions \$, esti-

me-t-il. Les journées de travail perdues approchent les 5 millions \$.

Rien n'indique que la hausse des cancers cutanés se résorbera. Au contraire. Les cas n'ont jamais cessé d'augmenter depuis 15 ans. Tendances alarmantes, les mélanomes frappent chez des gens de plus en plus jeunes, certains ayant à peine 30 ans.

L'amincissement de la couche d'ozone devrait provoquer une accentuation du phénomène. « À Toronto, Environnement Canada a prouvé qu'il y a eu augmentation des UVB », les rayons ultraviolets de type B, les plus dangereux pour l'émergence de cancers.

Dans l'esprit de M. Rhainds, le système à mettre en place est un premier pas d'autant plus nécessaire qu'il y a eu moyen de prévenir cette forme de cancer. « Nous savons que 50 à 80% des rayons cumulés à vie le sont pendant les 18 premières années. Une étude britannique révèle que 40% des enfants attrapent un coup de soleil (ce qui augmente les risques de mélanomes) avant l'âge d'un an. La stratégie est de cibler les jeunes. »

Dans le même ordre d'idée, M. Rhainds suggère qu'il n'existe pas de mesures des effets des campagnes d'information incitant les gens à ne pas trop s'exposer au soleil, ou bien à le fai-



Marc Rhainds

re en prenant la précaution de recourir à des lotions spéciales. L'été 1995, qui a fait le bonheur des vendeurs de piscines, pourrait-il avoir des effets dans plusieurs années?

« Dans la mesure où les gens en ont profité et qu'ils se sont exposés sans protection, oui, cela peut avoir des conséquences. (Avec l'amincissement de la couche d'ozone), les gens reçoivent plus de rayons UVB même s'ils ne vont pas plus au soleil.

Soulignons que les dangers pesant sur les « bronzés » sont bien relatifs en comparaison de ceux guettant les fumeurs. En 1991, 4106 Québécois sont morts d'un cancer du poumon, 40 fois plus que les décès attribués à des mélanomes.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 7
Le Québec et le Canada	8 et 9
Le Monde	10
Opinions	11
CAHIER B	
Week-end Magazine	1 à 2
Arts et spectacles	3 à 6
Votre agenda	7
Ce soir à la télé	8
Jeux et B.D.	8 et 9
CAHIER C	
Questions d'argent	1 à 11
Consommation	1
Bourses	4 à 6
Annonces classées	7 à 10
Décès	10 et 11

TABLOID SPORTS	
André A. Bellemarre	7
Statistiques	10 à 13

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE	
tirage du 3-08-95	2-1-3
	3-3-6-7
BANCO	
tirage du 3-08-95	2-7-9-12-13-14-15-17-18-20-34-37-41-43-48-51-52-58-60-70

SPGQ

Un conseil qui s'annonce houleux

Suite de la Une

fidèles.

Léo Pelletier faisait pourtant partie de l'équipe de Robert Caron qui fut élue à la direction du SPGQ en juin 1994.

Selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL, le conseil syndical de demain risque de tourner au brasse-camarade.

En effet, la recommandation de l'exécutif pourrait ne pas passer comme du beurre dans la poêle. Il appert que Léo Pelletier, en poste depuis 1984 dans les hautes instances du SPGQ, possède de solides appuis au sein de la trentaine de membres qui composent le conseil syndical.

LA CONFIANCE BRISÉE

« Maintenant que le lien de confiance est brisé entre l'exécutif et le trésorier, la question est de savoir si le trésorier doit partir ou si l'exécutif doit abdiquer », résume un membre du conseil syndical qui tient à garder l'anonymat. « La vérité devra être dévoilée au grand jour »,

« Je n'accepte pas qu'on mette en doute mon honnêteté et mon total dévouement au syndicat », écrit Léo Pelletier

ajoute un autre représentant syndical, furieux de constater que le SPGQ doit laver son « linge sale » sur la place publique.

Soulignons que c'est l'assemblée des délégués du SPGQ, qui doit normalement se réunir au début du mois de septembre, qui détient le pouvoir ultime de destituer un membre de l'exécutif.

Quoi qu'il en soit, Léo Pelletier aura l'occasion de se faire entendre lors de l'importante réunion du conseil syndical. « Je n'accepte pas que l'on mette en doute mon honnêteté et mon total dévouement au syndicat », écrit M. Pelletier dans sa missive.

Il jure « qu'il n'y a aucun trou financier au SPGQ ». M. Pelletier refuse, pour le moment, de répliquer aux conclusions de la firme Samson, Bélair-Deloitte & Touche qui affirmaient qu'il « avait manqué à ses devoirs » à titre de gestionnaire des deniers du syndicat.

Le rapport de la firme d'experts, commandé par le conseil exécutif du SPGQ, relevait des irrégularités administratives commises lors de l'acquisition et de la rénovation du siège social du syndicat. On identifiait des dépassements de coûts totalisant 923 000 \$.

EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

« Le SPGQ est en très bonne santé financière et je pourrai d'ailleurs en faire la preuve de façon exhaustive à tous les membres du syndicat lorsqu'on m'en laissera l'occasion et les moyens », avoue M. Pelletier en dénonçant l'attitude de l'exécutif syndical qui l'empêche, selon lui, de consulter tous les documents nécessaires à sa défense. M. Pelletier n'a plus accès, depuis le début du mois de juillet, au siège social du SPGQ, dans la rue Vallières, à Québec.

C'est justement ce que demandera le syndicaliste, samedi, lors du conseil syndical. Pour exercer sa défense pleine et entière, il exige qu'on lui accorde le droit de consulter tous les documents pertinents. Il réclame, également, que le SPGQ rembourse les frais juridiques qu'il doit encourir pour plaider sa cause.

« Le rapport externe de Samson, Bélair contient des erreurs très importantes qui seront expliquées aux délégués du syndicat », fait aussi remarquer le trésorier en soutenant que le syndicat, contrairement à ce que tout le monde rapporte, réalisera un surplus budgétaire à la fin de la présente année.

CAP-ROUGE

La faille de Jacques-Cartier tient bon

LISE LACHANCE
Le Soleil

Une équipe de la télé avait dressé son attirail dans la seule zone accessible en bas de la falaise, laissée à la merci des caprices du fleuve...

■ QUÉBEC — La falaise résiste. En dépit de la présence de trois jets qui crachent 5500 litres d'eau à l'heure chacun, à peine 200 mètres cubes de terre et de roches ont dévalé la pente menant à la Plage Jacques-Cartier, hier. Cela signifie qu'il reste encore en suspension 1000 mètres cubes, soit la moitié de la masse instable révélée par la faille qui a fait son apparition dans la cour des maisons surplombant la plage.

La plus touchée est celle de M. Brian Monaghan, dont le premier occupant a été nul autre que Paul Racine, promoteur du développement résidentiel de la rue Pamphile-LeMay où il avait fait transporter de la terre de remplissage pour agrandir les ter-

« Nous réussissons à contrôler le glissement »

rains chapeautant la falaise et jouissant d'une vue imprenable sur le Saint-Laurent. Décédé en 1984, l'homme d'affaires bien connu avait fait construire, 20 ans plus tôt, le centre commercial Place Laurier. Il est aussi le « père » du Manoir du Lac Delage.

UNE OPÉRATION DE SEPT JOURS

Le directeur régional de la Sécurité civile au ministère de la Sécurité publique, Normand Henri, ne se plaint pas de l'avance des travaux. Au contraire. « Nous réussissons à contrôler le glissement », a-t-il dit au SOLEIL, hier soir. Même que, à son

avis, le rythme de progression est bon. De toute façon, les responsables s'attendent à ce que l'opération s'étale sur sept jours.

Sous la direction conjointe de la Sécurité civile et de la municipalité de Cap-Rouge — et sous l'œil vigilant des ingénieurs géologues — les employés municipaux ont arrosé hier le secteur est de la falaise, c'est-à-dire celui qui a été le plus affecté par les éboulements. Vers 16h, ils attaquaient le centre. Si tout se déroule comme prévu, c'est-à-dire si la pluie ne change rien au scénario, ils devraient consacrer au moins toute la matinée, aujourd'hui, à ramasser une partie des débris accumulés au pied de la falaise. M. Henri pense qu'on se limitera à une soixantaine de voyages de camions de dix roues.

L'arrosage du centre de la falaise se poursuivra ensuite, puis les ouvriers s'attèleront au secteur ouest. Ce dernier, jonché d'arbres, devrait exiger environ deux jours de travail, estime l'expert du ministère.

Quand la masse instable sera complètement tombée, il faudra entreprendre la dernière étape de l'opération: celle du nettoyage et du ramassage.

La super vente de fin d'été

Du 3 au 12 août 1995

20 à 40 %

sur une vaste gamme de produits sélectionnés.

- Kayaks
- Canots
- Pagaies
- Vestes de flottaison
- Vêtements isothermiques
- Accessoires

GRANDEUR NATURE

Notre plus grande vente estivale.

Voyez aussi nos spéciaux sur le prêt à porter.

L'AVENTURIER

Montréal : 1604, St-Denis, 849-4100 (métro Berri-UQAM)
Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O., 681-8030
Québec : 710, Bouvier, # 135, 624-9088 • Chicoutimi : 250, Racine Est, 545-2351

Demandez le catalogue gratuit à votre boutique L'Aventurier

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

DANS LES PÉNITENCIERS

Le 9 mm est plus efficace

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — En plus de permettre des économies appréciables, le remplacement des fusils de calibre .12 par des carabines 9 mm dans tous les pénitenciers fédéraux permettra d'accroître la sécurité et l'efficacité des interventions armées.

Ce sont là les motifs donnés par le porte-parole des Services correctionnels du Canada (SCC) pour expliquer le remplacement des armes, qui sera effectif à compter du mois d'octobre.

« Un des arguments pour se débarrasser des .12 est que ces armes peuvent blesser plusieurs individus placés à côté de la personne visée, tant des détenus que du personnel », explique Jacques Bélanger, porte-parole des Services correctionnels du Canada.

Il semble que la décision de changer les .12 par des 9 mm aurait aussi été prise à la suite des émeutes d'Archaubault survenues en 1983. « Un gardien a été pris en otage par un détenu, et son collègue n'a pu lui venir en aide parce qu'il ne disposait que d'un .12 pas assez précis pour viser la jambe ou une autre partie du corps du prisonnier. Ce gardien est finalement mort de ses blessures », raconte Pierre Laplante, directeur adjoint aux programmes et services du pénitencier de Donnacona.

Selon un instructeur spécialisé dans les armes à feu de Donnacona, la carabine de calibre .12 a une portée plus courte, soit d'environ une dizaine de mètres, comparativement à la 9 mm, qui a une portée pouvant atteindre les 100 mètres.

La direction du pénitencier de Donnacona qualifie la réaction des gardiens de résistance aux changements. M. Laplante estime que les gardiens, qui travaillent avec les carabines .12 depuis l'ouverture de la prison, s'habitueront à leurs nouveaux outils de travail. « Parmi les pays industrialisés, il y a seulement au Canada où les .12 sont encore utilisés dans les prisons », affirme-t-il.

La direction du pénitencier espère que ce changement entraînera une utilisation plus sélective des armes à feu. « Plutôt que de contrôler les détenus en tirant des coups de fusils, ils peuvent

fermer les portes électriques, qui permettent de diviser les groupes de détenus rapidement », dit M. Laplante.

Par ailleurs, les carabines de calibre .12 ne seront pas complètement enlevées du circuit, car elles seront utilisées par les groupes d'intervention lors d'émeutes majeures.

Les Services correctionnels du Canada (SCC) ont dépensé un demi-million de dollars pour acheter les fusils de calibre .12 qui remplaceront les carabines 9 mm dans tous les pénitenciers fédéraux. Ils ont acheté 700 unités, au coût de 750 \$ pièces.

Pour le seul établissement de Donnacona, le remplacement coûtera 23250 \$. À cela s'ajoute une somme de 60000 \$ pour changer 75 des 121 meurtrières des postes de contrôle de la prison. Les meurtrières actuelles, qui consistent en des ouvertures pratiquées dans les vitres blindées des postes de contrôle, ne conviendront plus parce que les nouvelles armes comportent une mire qui ne passe pas dans les trous.

Même si le remplacement entraîne des coûts, le directeur adjoint aux programmes et services estime que la décision du SCC se traduira par des économies importantes à long terme.

Selon lui, le remplacement des armes permettra des économies totales de 30000 \$. Le remplacement fera économiser 23000 \$ pour l'entretien des armes, en plus de rendre la formation et l'achat de munitions moins chères.



Pierre Laplante montre le 9 mm, à gauche, et le .12, à droite.



COLLABORATION SPÉCIALE, ALEXANDRE BLAIS

Un violent incendie met en péril un secteur de Saint-Roch

ANNIE MORIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'incendie d'un immeuble de trois étages a enfumé le quartier Saint-Roch pendant plus de quatre heures hier soir, le feu menaçant de se propager aux édifices voisins.

L'édifice en rénovation du 288 Saint-François Est était inoccupé quand le feu s'est déclaré. Les flammes sortaient déjà par les fenêtres lorsque les pompiers ont été alertés par un citoyen. Les radiations de chaleur ont fait éclater les vitres d'un immeuble commercial de six étages situé en face. Il n'y a eu ni évacuation, ni blessés. Un minimum de 100 000 \$ de dommages matériels ont été constatés.

Le feu a nécessité une troisième alarme et l'intervention d'une cinquantaine de pompiers sur les lieux. Les sapeurs ont mis deux heures à contrôler l'incendie qui risquait d'embraser les rues avoisinantes. « Le feu était extrêmement violent. Nous avons dû travailler sur la défensive pendant plus d'une heure et demie, la charpente présentant des dangers d'effondrement. Il ne fallait pas perdre nos hom-

mes », expliquait le chef-pompier Jules Bolduc.

L'épaisse fumée noire qui s'échappait de l'édifice en flammes était visible à des kilomètres à la ronde. Coin Saint-François et Dorchester, il était impossible d'y voir plus loin que le bout de son nez. « J'ai vu plusieurs feux dans ma vie: celui-là est immense. Je n'ai jamais vu autant de fumée », indiquait Jocelyne Langelier, une résidente du quartier.

DES ODEURS DE FUMÉE

Depuis quatre jours, des ouvriers effectuaient des travaux à l'intérieur de l'édifice. Les deux hommes affectés à des tâches de soudure hier après-midi ont senti des odeurs de fumée mais n'en ont pas fait de cas. Ils ont fermé boutique comme prévu à 17 h. À 17 h 16, l'immeuble flambait.

Du matériel inflammable se trouvait à l'intérieur de la bâtisse: rouleaux de papier goudronné, laine minérale, bois de construction. Le feu s'est propagé aux fils électriques, provoquant des explosions. « J'ai vu ça exploser au moins deux fois. Le feu sortait par les fenêtres », décrivait Magella Poulin, qui guettait la scène de son logement situé dans la rue voisine.

Enquêteur André Savard du commissariat des incendies ne peut déterminer encore si l'incendie est d'origine criminelle. Pour l'instant, il ne possède pas d'indices lui permettant de privilégier cette hypothèse.

La fermeture d'une partie des rues Saint-François, Dorchester et Caron a occasionné des bouchons de circulation au centre-ville jusqu'à 22 h environ. Les autobus de la STCUQ ont dû emprunter des détours pour rejoindre le boulevard Charest et le terminus rue du Roy.

Une centaine de badauds sont demeurés attroupés sur Dorchester durant l'heure du souper. Il s'agit du troisième incendie à survenir en un mois dans le secteur Saint-Roch.

North Hatley, pour le meilleur et pour le pire

Des vedettes se joignent à la chevauchée et le conseil municipal la boude

ASCO — Les vedettes sont généralement des personnes que les gens chérissent. Il y en a qui, de par leur profession, deviennent vite des vedettes. Il y en a d'autres qui, par leur simple participation, acquièrent tout de go un statut de vedette.

Rappelez-vous, il y a deux ans, cette femme vêtue de rouge et de blanc. LE SOLEIL l'avait appelée: la grande dame de la chevauchée. Dans les localités que nous traversons, les gens la surnommaient Lady Marianne.

Et bien, elle est de retour avec nous depuis hier. Lise Benoît qu'elle s'ap-



Lise Benoît

pele. Directrice adjointe dans une succursale de la Banque nationale, elle a repris le fanion de cette institution, l'un des commanditaires majeurs des Médiévales de Québec. Et elle entend encore le porter jusqu'au 10 août alors que nous franchirons le pont de Québec.

« J'aurais bien aimé partir de Boston, m'a-t-elle dit après une chaleureuse accolade. Mais je ne pouvais pas disposer de vacances assez longues pour effectuer toute la randonnée. Je repars donc de Hatley. » Elle s'est ennuyée en grand durant ces deux dernières semaines. « On fouillait dans tous les journaux pour avoir des nouvelles. »

Elle savoure déjà du plaisir de revoir les visages le long des routes. « Tu sais, l'arrivée à Québec, c'est une chose qu'on ne peut oublier. Ne pas y être le 10 août aurait été impardonnable. »

Lady Marianne, c'est ma vedette de participation. À peine montée sur son

cheval, les gens ne cessaient de la photographier.

Il s'est joint une autre vedette hier au groupe. Le comédien Robert Mar-

tion. Homme affable, il se veut discret mais bien des gens le reconnaissent.

« Cela faisait longtemps que je n'avais pas pris de vacances. Et comme j'aime l'équitation, je me suis dit que c'était là un bon moyen de découvrir tranquillement le Québec. »

Lui n'a pas encore vécu l'expérience d'une grande chevauchée. Mais il n'aura pas à jouer quand, avec Lady Marianne, il traversera notre pont, notre objectif des prochains jours.

D'autres vedettes viendront faire

leur tour. L'une fera jaser à coup sûr. Milane, la folle du Seigneur des terres de l'Est, est bien capable de la faire pâlir, sinon rager. Son nom: Julie Snyder. Tous ont hâte de voir quelle robe elle va porter.

LE PRIX CITRON

Nous avons quitté le canton Hatley hier, en direction de Québec, après une pause bien méritée de trois jours.

Il m'est d'avis que si l'on devait remettre un prix citron, c'est la municipalité de North Hatley qui l'emporterait haut la main.

Le snobisme fait partie des moeurs de certains membres du conseil municipal. L'une des conseillères, Mu-



Claude Vaillancourt

Boston / Québec

LA GRANDE CHEVAUCHÉE



rielle Pelletier, craignait l'arrivée d'un millier de cavaliers et le déversement de plusieurs tonnes de crottin.

Tant et si bien qu'on a boudé notre présence. Mais le maire du canton Hatley, lui, souhaitait notre participation. Nous sommes allés le saluer, avec nos chevaux.

Et comme son bureau est situé sur la rue principale à North Hatley, c'est là que nous nous sommes rendus. Dommage pour Mme Pelletier et pour les

milliers de gens qui auraient souhaité, eux, nous voir plus souvent durant ces trois jours.

Ah oui! Nous avons ramassé notre crottin.

Ligne info Médiévales

CANTEL

Pour ne rien manquer de la fête!

Appelez 24h/24: 877-5295

LE SOLEIL

Du 9 au 13 août 1995

(De l'extérieur du Québec-Métro: 1-800-317-1995)

QUÉBEC



LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE

Plein Art bat son plein!

Une foule de jouets, bijoux, vêtement, accessoires de cuisine et de décoration fabriqués par des artisans québécois seront en vente au cours de l'exposition Plein-Art, qui se déroule jusqu'au 13 août au Parc du Parlement. Quelque 160 exposants attendent donc les visiteurs, qui pourront également assister à des ateliers de démonstration, dont celui de la Maison du potier. Le tirage d'un prix de participation et un café-terrasse animé sont aussi au programme.

CARNAVAL DE QUÉBEC

Recrutement des duchesses 1996

Le Carnaval de Québec lance sa campagne de recrutement des duchesses pour sa 42^e présentation qui se déroulera du 26 janvier au 11 février 1996. Les jeunes femmes qui désirent vivre cette expérience de relations humaines et publiques doivent être nées entre le 12 février 1970 et le 1er septembre 1977. Elles doivent résider sur le territoire du Carnaval depuis au moins 2 ans et être disponibles entre septembre 1995 et février 1996. L'inscription doit se faire avant minuit le 1er septembre, le sceau de la poste en faisant foi. Les formulaires d'inscription sont disponibles aux Galeries de La Capitale et au Château Frontenac, de même que dans les Caisses populaires Desjardins. Les formulaires doivent être accompagnés d'un certificat de naissance et d'une photo récente, format passeport.

TOURELLE

Possibles accusations de négligence

Le procureur de la Couronne décidera, sous peu, si des accusations seront portées contre un résident de Tourelle pour négligence dans l'entreposage d'une arme à feu. L'homme, un résident de la rue des Ruisseaux, aurait omis de ranger une carabine de calibre .22 dans un endroit sécurisé. Cette arme a causé la mort accidentelle d'une fillette de 9 ans, le 21 juillet. La victime a été atteinte au cou lorsqu'un garçon de 12 ans a fait feu dans sa direction. H.M.

BELLECHASSE

Homme disparu recherché par la Sûreté du Québec

Renald Bourgeois, 39 ans, demeurant au 495, rue Principale à Saint-Léon-de-Standon, dans le comté de Bellechasse, est disparu depuis le 11 juin. L'homme a quitté son domicile pour se rendre à son travail dans une fonderie de Sainte-Claire, mais n'a jamais été revu depuis. Au moment de la disparition, il portait des vêtements de travail. Il mesure 1,85 m, pèse 72 kilos, a les yeux et les cheveux bruns. Toute information sur l'individu en question peut être acheminée au poste de la Sûreté du Québec à Saint-Malachie. (418) 642-2950. A.M.



Renald Bourgeois

près de Thetford Mines. Selon les informations recueillies auprès de Camille Gagnon, porte-parole de la Sûreté du Québec, quatre ou cinq individus se sont présentés au domicile d'un homme pour commettre un vol. L'un des malfaiteurs, qui avait en main un fusil de calibre .12, a tiré des coups de feu, sans toutefois atteindre aucune des personnes présentes. L'individu, qui se trouvait dans son domicile, a alors empoigné le canon de l'arme pour frapper son agresseur. Il n'a pas pu s'exécuter longtemps, les autres acolytes prenant la défense de leurs complices avant et battant à leur tour l'individu, qui a été frappé à la tête. Les policiers de Thetford Mines et de la Sûreté du Québec ont procédé hier après-midi à l'arrestation d'un individu qui avait été reconnu par la victime lors de la tentative de vol. Plusieurs autres arrestations pourraient avoir lieu au cours de la journée. P.T.

COMTÉ DE PORTNEUF

Des visiteurs à profusion à la passe migratoire

Déjà 10 000 visiteurs ont transité par la passe migratoire de Donnacona cet été, pour une augmentation supérieure à 40%. Mais il semble bien qu'il n'y ait pas que les touristes qui soient attirés par la rivière Jacques-Cartier, puisque les saumons aussi se font plus nombreux qu'à l'habitude. Jusqu'ici, le passage de près de 1000 saumons a été enregistré à Donnacona, soit cinq fois plus que l'an dernier à la même date. Pour toute la montagne de 1994, seulement 594 saumons avaient franchi la passe migratoire de Donnacona. M.G.

THETFORD MINES

Vol avec violence dans une résidence

Les enquêteurs du crime contre la personne de la Sûreté du Québec enquêtent sur une altercation qui s'est produite vers 1h25 dans la nuit de jeudi dans le rang 9, à Saint-Adrien-d'Irlande,

QUÉBEC

Homme électrocuté sur la rue Richelieu

Un homme d'une quarantaine d'années est mort électrocuté hier soir, au 591 rue Richelieu à Québec. Par l'extérieur, l'individu montait sur le toit de sa résidence quand il a mis la main à la fois sur un transformateur et sur un fil d'acier. L'homme a fait une longue chute pour retomber, inerte, sur le sol. Une autopsie sera pratiquée pour déterminer si l'individu était sous l'influence de la boisson lorsqu'il a posé son geste. A.M.

AUX ÎLES
Le mauvais temps retarde le renflouage du Irving Whale

EMMANUELLE BÉGUINEAU
Collaboration spéciale

■ CAP-AUX-MEULES—Le renflouage de la barge Irving Whale est encore retardé de deux jours. Ce nouveau changement de date serait dû aux conditions météorologiques.

Prévu initialement pour le 6 août, le renflouage n'aura pas lieu avant le 10. Les vagues qui ont monté jusqu'à six mètres de haut et des vents de 20 à 50 noeuds ont forcé les plongeurs et leur bateau de soutien à se mettre à l'abri pendant plus de 7 jours. On se rapproche donc de l'échéance du 18 août que s'était fixée le contracteur Don Jon Mc Allister. À partir de la fin août, les conditions maritimes deviennent plus difficiles.

Mais le président du Regroupement madelinot pour la protection du golfe se demande si d'autres raisons ne motivent pas ce report. Hier soir, en creusant une tranchée à l'avant de la barge pour laisser passer une élingue, les plongeurs sont tombés sur une structure du sol plus dure que prévu.

« On sait que le fond est fait de sable dur. Mais on n'a pas peur que la coque soit endommagée » répond le directeur de la Garde Côtière aux Îles, Ernest Bouffard.

À Montréal, la Société pour vaincre la pollution a réitéré son intention de déposer une plainte en fin de semaine contre la société Irving, si la ministre de l'Environnement, Sheila Copps, ne renonce pas aux manoeuvres actuelles de renflouage et ne force pas la compagnie pétrolière à payer la totalité de la facture.

La ministre n'a toujours pas répondu à la demande de la SVP, qui reproche à Irving Oil d'avoir gardé le silence pendant 25 ans sur la présence des BPC dans la barge échouée.

ON RÉCLAME GREENPEACE

Le président de l'organisme, Daniel Green, confirme également avoir demandé à Greenpeace Canada de participer à une mission d'observation sur le lieu du renflouage. Une telle initiative nécessite toutefois des moyens matériels et financiers importants et Greenpeace n'a pas encore répondu à cette demande.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

PRIX JAMAIS VU!

CASSETTES AUDIO HF-60
• 60 minutes
10/6⁹⁹

LMITE 1 BOITE PAR FAMILLE

PRIX JAMAIS VU!

VHS CASSETTES VIDEO T-120
• 120 minutes
3/4⁹⁹

LMITE 1 PAR FAMILLE

PRIX JAMAIS VU!

35 HD DISQUETTES T-120
• Haute densité
10/3⁹⁹

LMITE 1 BOITE PAR FAMILLE

PRIX JAMAIS VU!

PORTATIF AVEC LECTEUR LASER
• Simple cassette
• CD avec 2 programmes
99⁹⁹

PRIX JAMAIS VU!

LECTEUR LASER STÉRÉO
• Chargeur frontal
• Lecteur altaire
99⁹⁹

SONY

PRIX EXPLOSIFS

RADIOCASSETTE PORTATIVE AM/FM STÉRÉO
• Graves amplifiées
• Haut-parleurs détachables 2 voies
• Égalisateur graphique 4 bandes
99⁹⁹

SANYO

RADIOCASSETTE AVEC LECTEUR LASER TURBO CD
• Programmation 16 plages
• Enregistrement direct CD-Cassette
• Améli automatique
149⁹⁹

JVC

LECTEUR LASER PORTATIF
• Système FM/AM
• Platine à cassette; Enregistrement CD avec début synchronisé
• Pavillon multi-grave
229⁰⁰

CANTEL AGENT AGRÉÉ

7¢ TÉLÉPHONE CELLULAIRE PORTATIF* (Une valeur de plus de 400\$)

PAS DE FRAIS D'ACTIVATION

632 CANAUX
MEMOIRE ALPHABÉTIQUE DE 99 NUMÉROS
AVERTISSEUR DE PILE FAIBLE

(Pour les 100 premiers arrivés! Valeur de 60\$)

*AVEC ACTIVATION 12 MOIS SUR RÉSEAU CANTEL CHEZ AVENTURE.

FISHER

MINI-CHAÎNE STÉRÉO À LECTEUR LASER
• Télécommande 22 touches • 20 watts par canal
• Chargement frontal • Convertisseur N/A 1 bit
• Programmation de 24 plages à accès direct
• Commandes à logique micrologique
• Inversion automatique
RABAIS 100% Val.: 449.00 **349⁰⁰**

SONY

WALKMAN™
• AM/FM stéréo cassette
• Mega bass™
• Mécanisme anti-roulement
49⁹⁹

JVC

MINI SYSTÈME avec LECTEUR CD
• Télécommande
• Minuteur multi-programmes
• Double cassette avec inversion automatique
• Excitantes acoustique 3 voies
RABAIS 100% Val.: 699.00 **599⁰⁰**

SONY

RADIOCASSETTE AM/FM SPORTS WALKMAN™
• Design Sports, résistant à l'eau
• Auto-inversion • Mega bass
• Réduction de bruit Dolby® B
99⁹⁹

SONY

MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER
• 2 x 100w • Télécommande
• Changeur laser 5 disques
• Lecture à une touche
• Haut-parleurs 2 voies
RABAIS 100% Val.: 699.00 **699⁰⁰**

Panasonic

LECTEUR LASER PORTATIF
• Modèle compact et léger
• Ouverture complète du couvercle sur une seule pression
• Système à éjection du disque
149⁹⁹

SANYO

TÉLÉPHONE SANS FIL avec SUPER-COMPANDER II
• Accès 10 canaux
• Antenne de caoutchouc
• Mémoire 10 numéros
• Mode attente une seconde
99⁹⁹

SONY

TÉLÉPHONE SANS FIL COMPANDER PRO SOUND
• Accès 10 canaux
• Système Compander Pro Sound
129⁹⁹

aiwa

MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER
• Télécommande
• Système auto-chargeur 3 disques
• Double auto-inversion Dolby® B/C
• Haut-parleurs 2 voies
799⁰⁰

Panasonic

LECTEUR LASER PERSONNEL
• Système MASH • XBS
• Mécanisme à double amortissement
• Écouteurs
229⁰⁰

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL AGENT AGRÉÉ

EN PLUS DE NOS SUPERMAGASINS & BOUTIQUES PLUS

AUMA • ANJOU • AYMER • BÉLOËL • BROSSARD • CAP-DE-LA-MADELEINE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMÉDEY • CORNWALL
DOLLARD DES ORMEAUX • DORVAL • DRUMMONDVILLE • DUVERNOY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOUÏETTE • LACHUTE • LAVAL
LÉVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • ORLÉANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMbles • POINTE-CLARE • QUÉBEC • RÉFENTIGNY • RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP • ROSEMÈRE • SHAWINIGAN • SHERBROOKE • SOREL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES-DE-BEAUCÉ
ST-HYACINTHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • STE-FOY • TERREBONNE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORVILLE • VILLE-MONT-ROYAL

139 POINTS DE VENTE

CELLULARISEZ-VOUS CHEZ AVENTURE avec

Liberti
de Bell Mobilité

Nous venons tous du Moyen Âge

Les deuxièmes Médiévales de Québec commencent officiellement dans une semaine moins un jour. Mes antennes ne disent que ce sera un énorme succès de participation populaire, pour peu que le beau temps soit de la partie. Le seul défaut de cette grande fête populaire pas comme les autres, c'est de ne se tenir qu'à tous les deux ans.

À compter le nombre de boutiques de vêtements médiévaux qui ont poussé comme des pissenlits depuis deux ans, on peut croire que les 600 000 habitants de la grande région seront habillés comme Abélard, Héloïse, du Guesclin, Chrétien de Troyes et autres Jeanne d'Arc.

L'industrie américaine du cinéma vient de ressusciter les personnages de Walter Scott, Lancelot, la dame du Lac et Rob Roy, le héros écossais, en tête. Surveillez la mode. Les grands couturiers vont bientôt nous habiller en amoureux(se) courtois et en chevaliers de carnaval.

Lors de la création des Médiévales, en 1993, toute une école d'historiens locaux avaient poussé les hauts cris. Notre histoire a commencé ici, sur les rives du Saint-Laurent, et pas ailleurs... Nous sommes les enfants de la Nouvelle-France métissés d'Amérindiens et rien d'autres... Nous n'avons rien à foutre du Moyen Âge...

Deux ans plus tard, le langage a changé du tout au tout. Les médiévistes tiennent le haut du pavé. On découvre dans les universités du Québec

des dizaines d'historiens spécialisés. L'arbre généalogique des Québécois remonte maintenant à Louis IX (saint Louis) et les croisades... Les plans de la ville de Québec du début de la colonie étaient largement inspirés des villes moyennageuses françaises... Les clochers de nos églises sont carolingiens par la forme et l'esprit... Nos ancêtres locaux ont, en traversant la mer Atlantique, sauté la Renaissance pour recréer, ici, une société du Moyen Âge...



Louis-Guy Lemieux

LE MOYEN ÂGE QUÉBÉCOIS

La revue Cap-aux-Diamants consacre son numéro d'été (no 42) à cette question passionnante. Un numéro remarquablement intéressant au titre éloquent: «Présence du Moyen Âge au Québec».

Parmi sept textes de fond, il faut lire sans faute, et conserver, l'entrevue d'Yves Beauregard avec le dominicain Benoît Lacroix, un spécialiste du Moyen Âge et un intellectuel respecté. On comprend là, de façon fulgurante, les raisons profondes de l'engouement des Québécois pour les Médiévales de Québec. On comprend mieux qui nous sommes vraiment dans la vallée du Saint-Laurent.

Le père Benoît Lacroix affirme que l'étude approfondie du Moyen Âge lui avait permis d'iden-

tifier clairement ses racines. Il est né à Saint-Michel de Bellechasse, sur la Côte-du-Sud. On ne fait pas plus Québécois.

Pour lui, il ne fait aucun doute que les premiers colons de la Nouvelle-France étaient très fortement imprégnés de culture médiévale. Il va même jusqu'à dire que le «Maria Chapdelaine» de Louis Hémon était un roman du Moyen Âge.

«Ils venaient de Normandie, du Poitou. Ils n'arrivaient pas ici pour fuir la France, mais plutôt parce qu'ils étaient des aventuriers comme les gens du Moyen Âge, comme les Vikings, les Normands. Et ces aventuriers avaient un côté mystique. Mais ce qu'ils ont aussi reçu de cette époque médiévale, à mon avis, c'est surtout toute la grammaire, la logique, la langue, la croyance, le goût de la parole...»

Benoît Lacroix va plus loin encore. Le système seigneurial venu directement du Moyen Âge a duré chez nous plus longtemps que partout ailleurs et, selon le médiéviste, il dure encore dans les mentalités.

«Ne nous faisons pas d'illusions, dit-il, il y a encore de la féodalité, et beaucoup, dans la fonction publique aujourd'hui! Être au service d'un

ministre, d'un personnage politique! Nos ministres seraient des seigneurs et le premier ministre, le roi! Puis il y a la féodalité des filières, des services, jusque dans les syndicats...»

LES CORNES DES VIKINGS

À signaler aussi la thèse de l'historien de l'architecture Charles Bourget qui avance que le premier plan d'urbanisme de Québec du temps du gouverneur Montmagny s'inspire des villes médiévales classiques. L'anarchie architecturale s'est rapidement installée, mais tout de même.

L'engouement des intellectuels québécois pour le Moyen Âge ne date pas d'aujourd'hui. Depuis 1930 et la fondation de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa, des dizaines de chercheurs d'ici ont trouvé des filiations et des lumières auprès de la période médiévale, soutient Denise Angers, du centre d'études médiévales de l'Université de Montréal.

Éric le Rouge découvre le Groenland en 982. Des fouilles archéologiques récentes, à Terre-Neuve, réécrivent l'histoire de la découverte de l'Amérique. René Chartrand, conservateur à Parcs Canada, raconte la saga des Vikings. Il relève que les cornes ornant les casques des guerriers nordiques telles qu'on les voit au cinéma n'ont jamais existé. Le casque de combat des Vikings était lisse comme leur courage et comme les fesses des belles grosses femmes blondes qui les suivaient, avec les enfants, dans leurs expéditions.

EN BREF

Jour férié à Québec

La Ville de Québec informe la population que le lundi 7 août prochain, le congé férié des employés municipaux entraînera la

fermeture de ses différents bureaux administratifs. Malgré cela, certains services seront maintenus. Ainsi, la collecte des ordures et des matières recyclables s'effectuera normalement, et les infrastructures où se dé-

roulent habituellement les activités de loisirs et de vie communautaire demeureront ouvertes au public. Par ailleurs, le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec et l'îlot des Palais seront ou-

verts, suivant leur horaire régulier. Les services essentiels comme la Sûreté municipale, la protection contre l'incendie et le traitement des eaux seront également assurés lundi.

ARMES À FEU Au dernier rang des causes de décès en Chaudière- Appalaches

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Néanmoins cible privilégiée du gouvernement Chrétien et des groupes féminins, l'arme à feu arrive bonne dernière pour ce qui en est des causes de décès relevées dans la région Chaudière-Appalaches.

C'est ce qui ressort de statistiques récentes obtenues de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

Au chapitre des causes accidentelles amenant une hospitalisation, ce sont notamment les véhicules moteurs qui accaparent la plus grande part. En 1991-1992 et en 1992-1993, les accidents de véhicule ont effectivement amené respectivement 575 et 553 personnes à l'hôpital.

Ces deux mêmes années, les suicides y ont envoyé 135 et 150 personnes. Les armes à feu sont intervenues en seulement sept occasions dans les 135 cas de 1991-1992 et dans dix des 150 cas de l'année suivante.

Au chapitre spécifique des homicides, il en est survenu 45 en 1991-1992 et 46 l'année suivante. Une arme à feu a été utilisée en une occasion à chacune de ces deux années.

Tirée du fichier des décès du ministère de la Santé et des Services sociaux, la grille statistique ne précise pas de quels autres moyens on a usé pour mettre fin à ses jours ou occire son prochain.

L'utilisation marginale des armes à feu est confirmée par une autre grille statistique du MSSS qui établit cette fois le taux de mortalité standardisé de la région. Cette grille fait notamment état des décès survenus par infarctus, cancer, traumatisme et empoisonnement, incident tragique, etc.

Pour les années 1990 à 1992, les armes à feu seront intervenues dans 86 suicides sur un nombre total de 257. Comptant pour 1,1% des décès pour cette période, ces suicides par armes à feu n'ont pas été calculés pour 100 000 habitants. Idem pour les homicides par arme à feu qui ont amené 0,1% des décès ces années 1990 à 1992.

Dans le même temps, par exemple, les accidents de véhicules moteur ont occasionné 250 pertes de vie, soit 3,3% de l'ensemble. Des chiffres du MSSS, il ressort aussi que 37,6% des décès sont amenés par des problèmes de l'appareil circulatoire, 28,4% par le cancer, 8,3% par des maladies de l'appareil respiratoire, etc.

Faisant valoir son appui aux intentions de resserrement du contrôle des armes du gouvernement Chrétien, fin 1994, la régie régionale avait entre autres indiqué que Chaudière-Appalaches détient le record des suicides par arme à feu au Québec.

Le contrôle accru des armes à feu a depuis lors pris la forme de la loi C-68 qui implique notamment l'enregistrement de toutes les armes à feu sans exception. La loi doit encore être sanctionnée par le Sénat et un certain nombre de gouvernements des provinces sont à se concerter pour lui faire échec à ce stade. Le Québec n'est pas partie des opposants.

RIEN À PAYER PENDANT UN AN

PAS DE FRAIS CACHÉS **AUCUN DÉPÔT** **AUCUN PAIEMENT** **AUCUN INTÉRÊT** **PAS DE FRAIS DE SERVICE**

** SUR TOUT ARTICLE DE 599\$ ET PLUS, EXCLUANT LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES ORDINATEURS. S.A.C. DÉTAILS EN MAGASIN. LA PROMOTION SE TERMINE LE 6 AOÛT.

PRIX JAMAIS VU! LECTEUR LASER • Système "Super Bass" • Écouteurs 99⁹⁹	PRIX JAMAIS VU! MICRO TÉLÉVISEUR 1.6" • Entrées sortie pour écouteurs • Couleur 99⁹⁹	PRIX JAMAIS VU! 13" • Télécommande 189⁹⁹	PRIX JAMAIS VU! MAGNÉTOCASSETTE 2 TÊTES • Programmation à l'écran 189⁹⁹	PRIX JAMAIS VU! MICRO-ONDES • 88 pi. cu. • Puissance 550 watts 99⁹⁹
---	--	---	--	---

SONY LECTEUR LASER PORTATIF • Convertisseur N/A 1 bit • Mega Bass® • AMFM stéréo • Télécommande Remote Commander® • Platine à deux cassettes • 10 modes de lecture • Programmation possible de 34 sélections 299⁰⁰	JVC RABAIS 30% Rég. 429. ⁰⁰ RADIO PORTATIVE avec LECTURE LASER • Double convertisseur 16 bit • Programmation 20 plages • AMFM stéréo • Double cassette • Télécommande 399⁰⁰	SANYO LECTEUR LASER PERSONNAL • BASSAMPANDER • Programmation CD 16 plages • Affichage multifonctions 129⁹⁹
--	---	---

RCA 46" STÉRÉO • Image sur image couleur • Télécommande universelle Master Touch® • Écran à contraste optimal • Panneau de moniteur à 5 prises 599⁰⁰	PACKARD BELL RABAIS 30% Rég. 2899. ⁰⁰ LEGEND 4130 Pentium 75 • Processeur Intel Pentium®75MHz • Mémoire vive de 8Mo extensible à 72Mo • Disque rigide de 1.28Gc • Lecteur 3.5" HD • Fax-Modem 14.4Kbps • Lecteur CD-ROM 4x, multi-session, compatible XA • Carte de son 16 bits stéréo et haut-parleurs avec 80 SRS™ 3D son d'amphithéâtre • Mémoire vidéo de 1Mo extensible à 2Mo • Clavier et souris • MONITEUR EXTRA 2599⁰⁰	CANON IMPRIMANTE A JET D'ENCRE BJ-30 • Résolution de 720x360 ppp • 256 tons de gris • Vitesse d'impression de 173/217 c.p.p. • 20 polices de caractère "TrueType", 7 "bitmap" 369⁰⁰
--	--	---

HITACHI RABAIS 10% Rég. 799. ⁰⁰ 27" STÉRÉO • Son ambisonique • Entrée A/V avant et arrière • Entrée S-VHS • Sortie audio variable • Définition horizontale 600 lignes 699⁰⁰	NEC RABAIS 40% Rég. 3299. ⁰⁰ ORDINATEUR PORTATIF VERSA V/50 • Processeur 486DX2 50MHz • Mémoire vive de 4Mo • Disque rigide de 250Mo • Écran DSTN couleur 2899⁰⁰	HEWLETT PACKARD RABAIS 13% Rég. 1029. ⁰⁰ HP OFFICE JET Une imprimante, un photocopieur et un télécopieur • Imprimante à jet d'encre • Résolution d'impression de 203x196 ppp • Vitesse de transmission de 12 sec. par page appx • Résolution de réception de 300x300 dpi • Commutateur téléphonique 899⁰⁰
--	--	--

RCA COLORTRAK PLUS™ • Télécommande universelle Master Touch® • Télécommande stéréo avec son stéréo XS MD • Panneau de moniteur vidéo/audio à 5 prises • Capacité de sous-titrage 999⁰⁰	PANASONIC GA60 27" STÉRÉO • Tube SUPERPLAT • Système sonore dome • Menu à l'écran facile avec icônes • Télécommande universelle 999⁰⁰	RÉSERVEZ TÔT WINDOWS '95 OBTENEZ JUSQU'À 100% DE COUPONS POUR VOS ACHATS FUTURS Détails en magasin.	PRÉSENTATION WINDOWS '95: À TROIS-RIVIÈRES: LE 5 AOÛT Appelez votre magasin pour de plus amples informations
--	---	---	--

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs au fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASIN Centre Commercial Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500 INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS	BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO Galeries Chagnon 300, Côte Passage Lévis 835-5500 AU REZ-DE-CHAUSSEE, PRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS	PLUS DE 139 MAGASINS Boutiques de Québec et de la région. NOUVEAU: CARREFOUR ALMA • Galeries de la Capitale • Galeries Chagnon • Place Fleur de lys • Place Laurier • Place du Royaume-Chicoutimi • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce • La Grande Place-Rimouski
---	---	--

DES BAS PRIX EXPO

Venez à

LA FOIRE estivale

de Léon

À NOS DEUX MAGASINS DE VANIER et SAINTE-FOY

DES SUPER BAS PRIX QUI CHOQUENT les consommateurs qui ont acheté leur ameublement ailleurs que chez Léon



Lave-vaisselle encastré
Modèle offrant le summum des caractéristiques électroniques! Système "SmartWash", économie d'énergie et contrôle entièrement digital. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!



Cuisinière autonettoyante 30 po
Minuterie électronique, grillage réglable, prise pour les petits appareils, 2 éléments de 8 po et 2 de 6 po. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK



Frigo 17.7 pi³
2 tablettes pleine largeur ajustables, économiseur automatique d'énergie, couvercle du bac à légumes en verre trempé.



Formidable mobilier de salon contemporain
Les meilleures valeurs en canapé sont chez Léon! Cet ensemble de salon met en vedette un résistant tissu pastel avec coussins réversibles pour une plus longue durée. Causeuse 379 \$ Fauteuil 349 \$



Mobilier de chambre à coucher 4 pièces au fini chêne lavé
Cet élégant mobilier se révèle une étonnante valeur! Il comprend un bureau, un miroir, une tête de lit et une table de chevet. Commode 199 \$



Berçante à dossier huppé
À ce prix vous voudrez sûrement acheter au moins 2 de ces berçantes recouvertes de douce peluche en velours de nylon.



Dinette moderne 7 pièces
Ce mobilier de dinette 7 pièces s'avère une incroyable valeur avec ses confortables chaises à dossiers élevés.



Matelas une place Orthopaedic
Confortable et à prix abordable, il offre une construction de jauge 312 avec bordures multipliées.



Canapé-lit contemporain deux places
Un amour de canapé-lit recouvert d'un tissu de très longue durée, incluant un matelas bien garni de ressorts!



Congélateur-coffre 5.0 pi³
Le plus grand choix au pays de congélateurs aux plus bas prix garantis, coffres ou verticaux.



TV Colortrak Plus 27 po
Le summum de la ligne! Télécommande universelle Master Touch, contraste optimum de l'image, 3 ans de garantie à la maison. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!



Frigo côte à côte 20 pi³
3 tablettes pleine largeur en porte-à-faux, bac à légumes ultra-grand, bac à viande avec température contrôlée, 4 tablettes pleine largeur du congélateur.

PLUS IL N'Y A PAS SEULEMENT LES SUPER BAS PRIX EXPO!

Durant cet événement, c'est 0% d'intérêt! et AUCUN PAIEMENT MENSUEL avant

UN AN ENTIER! *

sur TOUTE LA MARCHANDISE en magasin incluant ces achats EXPO!



VANIER
100, Chabot à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2600, boul. Laurier
Place de la Cité
657-6902

* S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45 \$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur 2 000 \$ d'achat, les frais équivalent à un taux annuel de 2.25%). Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "transport" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde dû le 15 août 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement. Cette promotion ne s'applique pas à notre magasin de Lévis.

LÉVIS, 300 côte du Passage VENTE Fin-du-bail
Galerias Chagnon
TOUTE LA MARCHANDISE EST RÉDUITE: Profitez-en!
Échantillons de plancher seulement, tous à l'état neuf. Salons, chambres, dînettes, matelas, électroménagers, audio/vidéo, etc.

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS AU PAYS! PLUS DE 40 MAGASINS QUI VOIENT GRAND DANS TOUT

LE QUÉBEC LE CANADA

La RAMQ dépistera les abus

Un système informatique permettra de récupérer 20 millions \$ par année dans le régime d'assurance-maladie

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—Au Québec, le régime universel d'assurance-maladie coûtera, cette année, près de 3,5 milliards \$ aux contribuables. Annuellement, des millions de dollars sont soutirés illégalement de cette grande enveloppe budgétaire parce que la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) n'a pas les ressources informatiques adéquates pour contrôler l'utilisation de chaque dollar dépensé et ainsi prévenir les abus.

Le gouvernement du Québec vient de combler le vœu de la RAMQ et l'autorise à parapher un contrat de 13,1 millions \$ avec la firme AT&T Solutions globales en information Canada Liée pour la mise sur pied d'un environnement informatique qui permettra à la RAMQ de traiter la centaine de millions de données mises à sa disposition.

À la suite d'un appel d'offres sur invitation tenu à l'hiver 1994, deux fir-

mes, AT&T et Hitachi Systèmes informatiques, ont répondu à l'appel de la RAMQ. La soumission de la compagnie Hitachi Systèmes informatiques fut jugée non conforme à l'appel d'offres. La proposition d'AT&T fut donc retenue.

Des négociations furent entreprises avec la multinationale afin qu'elle baisse son prix en fonction de l'objectif budgétaire de 13,1 millions \$ fixé par le Conseil du Trésor. AT&T présenta donc une nouvelle offre qui respectait le budget établi par le Conseil du Trésor. La signature du contrat doit se faire à l'automne.

Selon le grand patron de la direction

générale de l'évaluation et du contrôle à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, Gérard Soucy, l'acquisition du nouvel outillage informatique sera entièrement financée dans les cinq premières années de la mise sur pied du nouvel environnement informatique. Les bénéfices réalisés par l'amélioration des mesures de contrôles permettront effectivement à la RAMQ de rentabiliser rapidement l'investissement gouvernemental.

« Nous envisageons, à court terme, des économies de l'ordre de 20 millions \$ par année dans l'administration de nos programmes », affirme M. Soucy, au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.

Le gestionnaire précise qu'il était moins coûteux pour l'État de « s'équiper à neuf » que de poursuivre le développement du système informatique en place à la RAMQ. Il ajoute que la matériel d'AT&T sera soumis à des tests au cours des six premiers mois suivant la signature du contrat. « Si

l'environnement informatique n'obtient pas les résultats désirés, le contrat sera tout simplement annulé », explique Gérard Soucy.

En explorant et en mettant en relation les diverses banques de données, la RAMQ accroîtra ses mécanismes de

support à la décision. On connaîtra avec exactitude l'utilisation des divers programmes (services médicaux, services optométriques, services dentaires, médicaments, services hospitaliers) et, surtout, on aura tous les outils pour mieux contrôler les coûts et détecter les abus, notamment l'admissibilité des bénéficiaires, la fréquence et la pertinence des services payés par la RAMQ et la conformité des honoraires demandés par les professionnels de la santé avec les services dispensés.

À ce sujet, M. Soucy signale que la complexité des ententes avec les fédérations de médecins a atteint un point tel que les comportements déviants des omnipraticiens et des médecins spécialistes deviennent plus en plus

difficiles à identifier.

SYNDICATS MÉCONTENTES

Le recours à une firme privée déplaît souverainement aux deux syndicats de la fonction publique, celui des fonctionnaires et des professionnels, qui ont mené des batailles pour encourager la RAMQ à recourir à ses ressources humaines pour mener à bon port le projet d'environnement informatique d'autant qu'il y a du personnel mis en disponibilité et rémunéré par l'État qui pourrait effectuer le travail.

Une pétition constituée des signatures de plus de 700 employés de la RAMQ et même une mise en demeure du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec pour empêcher la signature du contrat avec AT&T n'ont pas ébranlé la direction.

Gérard Soucy déplore qu'il n'y ait pas eu d'entente avec les syndicats, au terme d'une dizaine de rencontres. Toutefois, il affirme que les employés de la RAMQ occuperont « une grande place » dans le projet actuel. Les syndicats comptent bien faire de nouvelles pressions d'ici la signature du contrat.

Les comportements déviants des médecins sont de plus en plus difficiles à détecter

Beaudoin se veut ministre de la Culture à temps plein

Elle déménage ses pénates dans son nouveau ministère

KATIA GAGNON
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Louise Beaudoin, officiellement promue au poste de ministre de la Culture hier, a bien l'intention de se consacrer prioritairement aux affaires culturelles, malgré sa double charge ministérielle. « Je me considère comme un ministre de la Culture à plein temps », lance-t-elle.

« Après dix mois, je maîtrise suffisamment bien les dossiers des Affaires intergouvernementales », explique Mme Beaudoin, qui indique d'un même souffle son intention de déménager immédiatement ses pénates aux bureaux du ministère de la Culture, afin de bien marquer sa réelle priorité.

La nouvelle ministre n'a pas tardé à répliquer à la critique libérale en matière de culture, Liza Frulla, qui s'apitoyait hier sur le sort de son adversaire — et amie — dans les pages d'un quotidien de Montréal.

« Pauvre Louise ! », s'exclamait-elle, soulignant que « ce cumul de ministères est impossible ». Mme Frulla se demandait comment, dans le contexte référendaire, Louise Beaudoin pourrait trouver le temps de se consacrer aux dossiers culturels.

« J'ai eu beaucoup de compassion pour elle lorsqu'elle était ministre de la Culture, parce que je savais que son premier ministre ne s'intéressait pas à la culture. Un jour on avait demandé à M. (Robert) Bourassa quel était le dernier film québécois qu'il avait vu et ça devait remonter à *Aurore l'enfant martyr* (un film réalisé dans les années 50) », a rétorqué hier Mme Beaudoin.

Pour sa part, la nouvelle ministre possède une culture cinématographique irréprochable. Le dernier film québécois qu'elle a vu, c'est *le Confessionnal*, de Robert Lepage, qui n'est même pas encore à l'affiche au Québec. « Je l'ai vu à Cannes », explique Mme Beaudoin.

Louise Beaudoin assure qu'elle est au ministère de la Culture pour y rester. « Je connais le milieu. Je serai là », dit-elle.

Rappelons qu'elle se trouve à être la quatrième ministre de la Culture sous le gouvernement péquiste. Le premier ministre Parizeau avait pris le dossier en charge après les démissions successives de Marie Malavoy et de Rita Dionne-Marsolais.

Par ailleurs, Mme Beaudoin a bien l'intention de donner à son ministère une tangente résolument politique. «



Louise Beaudoin, peu avant son assermentation, hier.

Dans la perspective du référendum, ça va être d'expliquer le mieux possible que ce sont pour des raisons culturelles et linguistiques que nous voulons avoir notre propre pays », dit-elle.

Comme l'ex-ministre de la Culture — Jacques Parizeau lui-même — elle aura « l'oreille du premier ministre », assure M. Parizeau.

« Cette visibilité de la culture que M. Parizeau a assurée pendant six mois, je vais faire tout ce que je peux pour la maintenir », ajoute-t-elle.

Dans le dossier de la chartre de la langue française, dont elle hérite égale-

ment, Mme Beaudoin dit vouloir se consacrer prioritairement à la promotion du français comme langue de travail.

« Ce qui est important, c'est que les francophones puissent travailler en français ». La situation de l'affichage à Montréal ne lui paraît « pas idéale », mais pour l'instant, ça ira, conclut-elle.

« Je suis en faveur de la loi 101, qui devrait être appliquée, mais d'abord dans les lieux de travail », précise-t-elle, se défendant bien d'en avoir contre les anglophones.

CONSTITUTION ET RÉFÉRENDUM

Robillard copie Johnson

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — La porte-parole du gouvernement du Canada pour le référendum sur l'avenir du Québec, Lucienne Robillard, aligne sa position sur celle de Daniel Johnson, du Parti libéral du Québec, et ne compte aucunement présenter d'offre constitutionnelle aux Québécois à l'occasion de la consultation prévue pour l'automne.

Mme Robillard admet que les Québécois ont des attentes concernant le gouvernement fédéral et des « insatisfactions », mais qu'il faut faire la différence entre « un pays » et « un système de gouvernement » et que c'est vers le système qu'est concentrée cette insatisfaction.

Les attentes de la population vers le système de gouvernement ne constituent toutefois pas à ses yeux un motif valable pour que le gouvernement fédéral présente un projet constitutionnel aux Québécois. De multiples questions en ce sens hier, lors de son passage à New Richmond, en Gaspésie, l'ont invariablement amenée à ne parler que du projet « de séparation de Jacques Parizeau ».

« Les Québécois ont un choix à faire. Est-ce que le Québec devient un pays indépendant, quelles que soient les conséquences, parce que M. Parizeau ne nous donne aucun détail au sujet de ces conséquences ? On ne brise pas un grand pays de cette façon », tranche la ministre fédérale du Travail.

Lucienne Robillard se déclare en ac-

cord avec la position exprimée par son ancien patron à Québec. « M. Johnson maintient que le Parti libéral du Québec va continuer à défendre l'identité québécoise à l'intérieur de la grande famille canadienne. »

S'en tenant toujours à des notions bien générales, parfois vagues, la ministre a réitéré sa confiance de voir le cadre fédératif canadien suffire à la tâche de transformer les insatisfactions des Québécois en réajustements. « Il y a eu des changements au niveau du Canada et du système fédératif de 1960 à aujourd'hui... »

Interrogée pour savoir si les appuis qu'elle avait donnés aux propositions de Meech et des demandes minimales de l'ancien premier ministre Robert Bourassa reflétaient encore bien sa position constitutionnelle, Mme Robillard a répondu que « le pays va s'ajuster aux réalités... J'ai confiance de voir un changement dans la gestion du pays recréer une dynamique de coopération ».

La ministre a également profité de sa visite en Gaspésie pour rencontrer des militants à Paspébiac et à Carleton et pour s'enquérir des préoccupations des citoyens de la région. « La création d'emplois demeure la préoccupation première des gens », a-t-elle déduit.

Des parlementaires américains à Québec

QUÉBEC (PC) — Plusieurs dizaines de parlementaires américains envahissent Québec en fin de semaine pour la 35e assemblée annuelle de la Eastern Regional Conference (ERC). Ils échangeront avec une vingtaine de députés de l'Assemblée nationale.

Plusieurs conférences sont prévues sur des sujets brûlants d'actualité. Une première rencontre réunira les élus samedi pour entendre le chef autochtone Billy Diamond sur les relations entre le Québec et les nations amérindiennes.

La distribution et la production d'électricité seront également débattues entre Claude Dubé, vice-président d'Hydro-Québec et Robert Arnold, vice-président de General Public Utilities des États-Unis.

D'autres ateliers porteront, la semaine prochaine, sur les relations

commerciales canado-américaines avec une conférence de l'ambassadeur américain au Canada, James Blanchard. Il sera question aussi de l'Accord canado-américain sur la qualité de l'air.

Il y a aura d'autres débats sur le jeu légalisé, les politiques régionales de santé ou la réglementation de l'industrie pharmaceutique.

Un atelier, qui sera présidé par la députée libérale de Kamouraska-Témiscouata France Dionne, traitera des enjeux du camionnage dans le nord-est de l'Amérique et notamment des difficultés que rencontrent les camionneurs avec la réglementation différente d'un État à l'autre.

Le premier ministre du Québec Jacques Parizeau s'adressera aux délégués lors d'une conférence sur les relations Québec-États-Unis.

RÉGIMENT AÉROPORTÉ

Une enquête limitée

OTTAWA (PC) — L'enquête sur les gestes commis en Somalie par les soldats du Régiment canadien aéroporté ne portera pas sur le racisme dans toutes les forces armées canadiennes ni sur le démantèlement du régiment le printemps dernier.

Mais la commission a décidé d'examiner les allégations selon lesquelles des soldats canadiens ont été impliqués dans d'autres incidents en Somalie, des événements qui ont été soit étouffés, soit jamais rapportés.

Les trois commissaires ont rendu public hier le cadre qui guidera leur enquête. La décision de ne pas se pencher sur le racisme dans toute l'armée a immédiatement soulevé la critique dans certains milieux.

« Tous les membres du Régiment aéroporté étaient des volontaires issus d'autres régiments », a expliqué M. Rubin Friedman, de B'Nai Brith. « Il faudra bien qu'on se penche là-dessus d'une façon ou d'une autre. »

Les commissaires ont décidé de limiter leur mandat suite à des avis juridiques et aux recommandations de divers groupes ou citoyens.

Ils ont décidé de concentrer leurs travaux sur le Régiment aéroporté, ses officiers, ses voies hiérarchiques, son entraînement, la préparation des activités en Somalie et les incidents qui s'y sont déroulés, fin 1992, début 1993.

Mais pas question de faire la chasse aux racistes dans toute l'armée. « Une enquête générale constituerait un excès de juridiction », concluent les commissaires.

JOURNALISTE ABATTU À OTTAWA

L'assassin avait déjà sévi

OTTAWA (PC) — Jeffrey Arenburg a été accusé hier de meurtre au premier degré à la suite du décès du commentateur sportif Brian Smith, tué d'une balle à la tête alors qu'il sortait de la station CJOH-TV, à Ottawa mardi.

Dans le box des prisonniers, Arenburg, 38 ans, un ancien pêcheur maintenant en chômage, a affiché un air perplexe, puis satisfait.

Il serait bien connu sur la Colline parlementaire

Il a écouté les avocats de la Couronne et de la défense s'entendre pour l'envoyer à l'hôpital Royal d'Ottawa pour une évaluation psychiatrique de 60 jours à la suite du témoignage d'un psychiatre. Ce témoignage ne peut être rapporté en raison d'un interdit de publication.

« Il comprend les bases de ce qu'il entend, a indiqué plus tard son avocat, Michael Neville, à l'extérieur du tribunal. Mais je ne suis pas sûr qu'il comprend tout. »

Brian Smith est décédé d'une blessure au cerveau après avoir reçu une balle de calibre .22 dans le front. Le suspect s'est rendu au tribunal d'Ottawa le lendemain. Selon les policiers, il en voulait aux médias mais pas à M. Smith en particulier. Le commentateur sportif se trouvait simplement au mauvais endroit au mauvais moment, ont-ils commenté.

Me Neville a annoncé que son client entendait plaider non coupable, mais



Jeffrey Arenburg témoigne de son appréciation des médias à sa sortie de la cour à Ottawa. Il a été accusé hier du meurtre du journaliste Brian Smith.

le plaidoyer ne sera pas enregistré avant l'évaluation psychiatrique qui déterminera si l'accusé est apte à subir son procès. « Il est très fatigué, a indiqué l'avocat. Il est mêlé, il a des problèmes de santé. »

M. Arenburg devra comparaître de nouveau le 29 septembre.

Il a déjà été accusé d'avoir agressé un homme qui travaillait dans une station de radio de Bridgewater, en Nouvelle-Écosse, il y a trois ans. Robert MacLaren a déclaré qu'Arenburg l'avait frappé après avoir accusé la station de diffuser ses pensées futures. Le réseau CTV a aussi affirmé hier

qu'Arenburg était connu des services de sécurité de la Colline parlementaire. Les responsables de la sécurité ont refusé de confirmer ou d'infirmer cette information.

Selon la police, Arenburg a obtenu un fusil quand il avait 14 ans. L'arme aurait pu être saisie après qu'il ait été reconnu coupable d'agression, mais la police n'avait aucun moyen de savoir qu'il l'avait en sa possession.

Des condoléances, des cartes et des fleurs envoyées par des téléspectateurs ont continué d'affluer hier à CJOH. Les funérailles auront lieu demain.

EN BREF

Présumé membre du FIS relâché

L'étudiant d'origine algérienne Rhamani Sara, soupçonné par Immigration Canada de faire partie du Front islamique du salut, a été libéré hier après plus de quatre mois de détention au Centre de prévention Parthenais, à Montréal. Au terme de deux jours d'audience, l'arbitre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Roland Ladouceur, a jugé qu'Immigration Canada avait été incapable de prouver qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que Sara était lié à des activités terroristes. (PC)

Saisie d'opium

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a arrêté deux hommes et une femme relativement à une saisie de 6,5 kilos d'opium effectuée le 18 juillet à l'aéroport de Dorval. La GRC a révélé hier que la drogue avait été trouvée dans des tableaux et dans un jeu d'échecs en provenance de la Turquie. Les suspects, Farid Solemani, 38 ans, Reza Didar, 34 ans, et Azam Didar, 35 ans, ont été arrêtés au cours de perquisitions menées mercredi soir. Ils ont comparu hier au palais de justice de Montréal sous des accusations d'importation de stupéfiants et de complot. Selon la GRC, il s'agit de la deuxième plus importante saisie d'opium au Canada cette année. (PC)

Froid diplomatique Rwanda-Québec

L'ambassadeur du Rwanda au Canada Valens Munyabagisha a adressé une lettre de protestation au ministre québécois des Affaires internationales, après la publication dans la presse de commentaires d'un diplomate québécois refusant de qualifier de génocide les événements du printemps 1994 au Rwanda. La porte-parole du ministre, Catherine Leconte, a précisé que les commentaires attribués à René Leduc, directeur de la direction de la francophonie, dans l'édition du 6 juillet de *The Gazette*, avaient été prononcés à titre privé. M. Munyabagisha note que ces propos contredisent les conclusions d'une enquête des Nations unies. M. Leduc avait déclaré qu'il pensait que les massacres commis au Rwanda après la mort du président Habyarimana étaient le résultat d'un soulèvement spontané et non d'un génocide à l'encontre de l'ethnie tutsie. (AFP)

PROCÈS BERNARDO

Victime du syndrome de la femme battue, selon un psy

TORONTO (PC) — Le type d'agressions dont prétend avoir été victime Karla Homolka aux mains de Paul Bernardo révèle une forme « extrême » du syndrome de la femme battue, a indiqué un témoin expert hier.

Des études démontrent que ces femmes peuvent être forcées de regarder ou même de prendre part à des agressions sexuelles commises par leur conjoint sur les enfants ou d'autres personnes, a soutenu le psychologue Peter Jaffe, témoin au procès de Paul Bernardo, accusé du meurtre de deux adolescentes.

« Dans des cas extrêmes (...) elles peuvent être contraintes à participer à des actes violents allant même jusqu'au meurtre », a expliqué le Dr

Jaffe, directeur de la Clinique du tribunal de la famille de London.

Homolka a raconté aux jurés que pendant leurs cinq ans de vie commune, Bernardo l'a battue régulièrement, la forçant même à l'épouser et à participer au viol et au meurtre des deux adolescentes. Elle a aussi accepté d'aider Bernardo à droguer et violer sa propre soeur, Tammy Homolka, a-t-elle admis.

Le Dr Jaffe, qui soutient avoir rencontré des milliers de victimes de violence pendant ses 20 ans de pratique,

estime que le syndrome de la femme battue survient lorsque les victimes ont subi des agressions répétées pendant des mois ou des années.

Totalement sous l'emprise de leur agresseur, ne voyant aucune façon de faire cesser la violence, elles deviennent prisonnières de la relation et de tout ce qu'elle comporte, a-t-il dit.

« Quoique vous fassiez, la violence ne cessera pas. Tout ce que vous pouvez faire, c'est de survivre aux agressions et les camoufler. Une femme battue vit dans le mensonge perpétuel. »

Le juge Patrick LeSage a indiqué que le psychologue n'était pas là pour décider si Homolka était une femme bat-

te lorsqu'elle a pris part au viol et au meurtre de Kristen French, 15 ans, et de Leslie Mahaffy, 14 ans. C'est là le rôle du jury, a-t-il dit.

« Nous sommes ici pour déterminer si la Couronne a présenté une preuve suffisante que Bernardo a enlevé, violé et tué Kristen French et Leslie Mahaffy. Il semble que nous nous soyons égarés ici. »

La Couronne a en effet appelé cette semaine plusieurs témoins qui sont venus décrire les ecchymoses observées sur le corps d'Homolka, après son mariage avec Bernardo en juin 1991. La nature des relations dans le couple est importante parce qu'elle peut donner des indices sur l'instigateur des crimes.

CONFLIT AU CASINO DE MONTRÉAL

L'arbitrage? « Risible », dit Larose

MONTRÉAL (PC) — La direction de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) voit d'un très mauvais oeil le recours à l'arbitrage qu'ont demandé mercredi les dirigeants du Casino de Montréal pour régler le conflit de travail qui tient l'établissement fermé depuis le 29 juin.

En conférence de presse hier, le président de la CSN Gérard Larose a dit détenir des propositions susceptibles de faire l'affaire à la fois des patrons et des 1300 travailleurs de la restauration, de la sécurité et de l'entretien.

Il a en outre qualifié de « risible » la demande des dirigeants du Casino faite à la ministre de la Concertation et de l'Emploi, Louise Harel, et a jugé trop long le processus d'arbitrage.

« L'arbitrage d'une première convention collective c'est habituellement pour dépanner des groupes paumés de sept ou huit travailleurs d'un centre d'accueil. Nous sommes au Casino de Montréal, il y a 1300 salariés en cause », a-t-il dit.

Au ministère de la Concertation et de l'Emploi,

« À la ministre Harel de rapprocher les parties »

il a été possible d'apprendre que l'arbitrage d'une première convention collective n'est pas un processus exceptionnel et que la CSN y a elle-même eu recours à 134 reprises depuis que le mécanisme a été créé en 1978.

M. Larose a semblé compter sur la ministre Harel pour susciter le rapprochement des parties.

« Ce que nous demandons c'est qu'à la faveur de la demande d'arbitrage le ministère fasse tous les efforts pour amener le Casino à négocier et à régler. C'est réglable promptement. Il y a quelques jours de travail à faire », a-t-il estimé.

Si la direction du Casino de Montréal le veut bien, M. Larose entend profiter des prochaines heures et journées pour « entreprendre véritablement la négociation. »

Au bureau de Mme Harel, on indique que celle-ci attend le rapport du conciliateur dans les prochaines heures pour vérifier s'il y a vraiment impasse et s'il y a lieu d'accorder l'arbitrage.

Aucun comptant

11 CIVIC CX 1995

pour livraison IMMÉDIATE



199\$* par mois
GARANTIE 5 ANS / 100 000 km

Terme	Taux	Valeur résiduelle	Frais de crédit	Obligation totale
60 mois	9,3%	4 000 \$	3 903 \$	15 928 \$

5790, boul. Sainte-Anne Boischatel
1-800-567-2252
822-2252



FAMILLE DUFOUR
La villégiature par excellence!

CROISIÈRE EN CATAMARAN FAMILLE DUFOUR II

Prenez une journée pour découvrir le majestueux fleuve Saint-Laurent et la réputée rivière Saguenay jusqu'à Cap-Trinité, leurs légendes et leurs histoires...

Croisière de Québec incluant les 3 repas, le service et les taxes **179\$** par personne

Croisière de l'Isle-aux-Coudres incluant le dîner, le service et les taxes **139\$** par personne

Ou demandez nos forfaits-séjour **1-800-463-5250**

SUPER LIQUIDATION ALTIMA

2 coussins gonflables
Miroirs électriques
Moteur 150 chevaux
1995
Radiocassette AM-FM 4 haut-parleurs

16 995\$* ou **283,61\$*** par mois

* Transport, préparation et taxes en sus modèle XE 5 vitesses manuelle
* Basé sur un prêt auto-option de la Banque Nationale d'une durée de 60 mois 27 000 km par année
* Valeur de rachat 6037,50\$ (non obligatoire)

ROBERGE NISSAN
Le meilleur service après-vente à Québec. Assistance routière de 24 heures. Kilométrage illimité. Volant de cuir. Prêt gratuit. Service de location de votre véhicule chez nous.

6964, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien
822-1475

le Georgesville
vous offre ses forfaits "Aux petits Oignons!" à conserver!

Forfait "À la campagne"
Pâtis de pâtisseries sous le bon papier pour notre chef pâtisier à la découverte de notre culture et de nos traditions. Parfaits à travers notre campagne de randonnée.

Hébergement peut dépasser suite pour de pâtisseries et billet pour deux adultes touristes dans deux villages des Défricheurs. Parfaits offerts en plus des petits pâtisseries miniatures.

Prix sur semaine
2 adultes **12-15\$**
Prix fin de semaine
2 adultes **13-15\$**

Pour réservation ou pour recevoir notre dépliant-forfait, communiquez sans frais au **1-800-463-3003**
300, 118e Rue, St-Georges, QC G5V 3E3

LE MONDE

KRAJINA

L'ultimatum croate est rejeté

L'artillerie serbe bombarde Dubrovnik

■ ZAGREB (d'après AP, AFP et Reuter) — La tension s'est accrue hier en ex-Yougoslavie, avec un pilonnage d'artillerie près de Dubrovnik, peu après que les Serbes de Bosnie, de l'autre côté de la frontière, eurent menacé de prendre la ville pour cible en représailles à des tirs croates sur des zones civiles. À Genève, entretemps, les chefs sécessionnistes de la Krajina repoussaient l'ultimatum croate sur le rétablissement de l'autorité de Zagreb dans la région.

Selon des sources hospitalières à Dubrovnik, une personne a été tuée et quatre autres blessées par des obus tombés au sud de la ville.

Selon une équipe de télévision, trois personnes ont été tuées par un obus, qui a explosé à cinq km au sud du centre-ville ; on ignorait s'il s'agissait du même événement.

La région de Dubrovnik est à portée des canons serbes de Bosnie, dont les premières positions sont situées à Trebinje à une quarantaine de kilomètres au nord.

Les forces serbes de Krajina ont à nouveau bombardé hier Gospic, au sud de Zagreb et Otocac au nord de Gaspic, rapporte hier l'agence Hina.

Et pour la première fois depuis le début de la guerre en 1991, les Serbes de

la Krajina croate ont fait des concessions en acceptant de reconnaître une certaine autorité à Zagreb. La Croatie a aussitôt rejeté cet accommodement et a souligné que son armée était prête à entrer en action.

Milan Babic, un dirigeant serbe de Krajina, s'est dit prêt à négocier avec Zagreb sur une version modifiée d'un plan prévoyant une autonomie presque totale pour les régions serbes de Croatie.

On suppose toutefois à Zagreb que les Serbes de Croatie cherchent ainsi à gagner du temps, alors que le risque de guerre est à son maximum et que la Serbie n'est pas disposée à entrer en guerre pour leur porter secours.

Les Croates, dopés par leurs récentes victoires militaires, ne se satisfont

pas de ces concessions de dernière heure, jugées insuffisantes.

Les Serbes « n'ont pas accepté les propositions en faveur d'une réintégration pacifique », a déclaré à Genève le négociateur croate Ivic Pasalic, après une journée de pourparlers avec une délégation serbe de Krajina.

Selon le compte-rendu de l'agence Hina, la délégation croate attendait de la délégation des Serbes de Krajina à Genève que ceux-ci fassent dès hier acte d'allégeance à la Croatie et qu'ils acceptent de déposer les armes dans un délai de trois à huit jours avec l'assistance de l'ONU.

En contre-partie, la Croatie aurait garanti la sécurité à tous ses citoyens d'origine serbe et proclamé l'amnistie générale pour tous « sauf pour ceux qui se sont rendus coupables de crime de guerre ».

Le président croate Franjo Tudjman avait déclaré que « si les rebelles serbes rejettent à nouveau la réintégration des territoires occupés et s'ils poursuivent leurs violences ou provocations contre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, la Croatie serait contrainte de prendre les mesures les

plus sévères pour empêcher toute attaque contre la « zone de sécurité » de Bihac, en Bosnie.

Quant à savoir si l'armée croate est prête à attaquer les territoires sous occupation serbe, le général Zvonimir Cervenko a répondu : « Nous sommes prêts ».

En face aussi, on semble préparé au pire. Les Serbes de Krajina et de Bosnie espèrent que la Serbie réagira à l'offensive croate : « Nous ne nous sommes jamais séparés de la Yougoslavie et, par conséquent, elle a l'obligation de nous aider et nous défendre ».

L'ONU a estimé à « largement plus de 100 000 » hommes les forces croates déployées sur le terrain, qu'elles appartiennent à l'armée régulière ou aux forces de réserve. L'armée régulière est évaluée à 125 000 hommes mais la Croatie pourrait aligner jusqu'à 250 000 soldats si l'ensemble des réservistes était appelé.

Les forces croates dotées d'armements lourds sont déployées dans deux grandes zones : au sud de Zagreb, en bordure des territoires croates contrôlés par les serbes séparatistes, et dans l'est du pays, en Slavonie

orientale, région adossée à la Serbie. Signe supplémentaire d'une crainte d'un déclenchement des hostilités, plusieurs compagnies aériennes — Lufthansa, Swissair, Austrian Airlines et la scandinave SAS — ont suspendu leurs vols vers Zagreb.

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont pour leur part décidé de tenir une réunion urgente de consultations hier soir en raison de la détérioration de la situation en Croatie.

La réunion a été convoquée à la demande des pays membres du Groupe de contact sur la Bosnie (États-Unis, Russie, Allemagne, France et G.-B.).

Trois Casques bleus canadiens ont enfin failli être blessés hier lorsque leur véhicule blindé a fait éclater une mine sur une route avoisinant la ville de Kasic, en Croatie, a révélé le capitaine Steve Kehoe, porte-parole des Forces canadiennes.

Les spécialistes des Forces canadiennes estiment qu'il y a jusqu'à 200 000 mines dans la région où se trouvent les Casques bleus canadiens. L'incident d'hier est survenu à quelque 15 km du camp canadien de Rastevic, en Croatie.

CISJORDANIE

Suspension de la « bataille des collines »

Les colons veulent saboter les pourparlers avec l'OLP

JÉRUSALEM (AFP) — Les colons israéliens ont annoncé hier qu'ils suspendaient pour trois jours leurs occupations illégales de collines en Cisjordanie, à l'appel du président de l'État Ezer Weizman.

Auparavant, dans un communiqué, le chef de l'État, « profondément inquiet face au fossé qui s'élargit au sein du peuple », avait appelé les responsables des colons à « suspendre » leurs actions sur le terrain. Parallèlement, il a demandé au gouvernement de « profiter de ce laps de temps pour engager le dialogue avec les colons ».

Depuis le début de la semaine, les colons menaient une « guerre des collines » en Cisjordanie, pour saboter toute possibilité d'application de l'autonomie palestinienne dans ce territoire.

Selon un sondage publié après un attentat-suicide qui a coûté la vie à 6 Israéliens le 24 juillet, 3% des Israéliens se déclaraient favorables à un arrêt total des négociations avec l'OLP sur l'application de l'autonomie en Cisjordanie occupée, et 30% sont pour une simple « suspension ».

Par ailleurs, les colons qui espèrent faire tomber le gouvernement en emplissant les prisons en sont pour leurs frais. Ils sont relâchés dans les heures qui suivent leur interpellation.

C'est au contraire les colons qui ont mauvaise image dans les médias où on leur reproche de traîner enfants et même bébés, sur ces collines où ils vont défier les autorités. La décision de suspension est intervenue alors que les forces de l'ordre évacuaient des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants installés depuis mercredi soir sur une colline proche de l'implantation de Kedoumim dans la région de Naplouse dans le nord de la Cisjordanie.

Le nouvel épisode de cette campagne d'occupations à répétition s'est déroulé hier sur deux collines. Dans la matinée, quelque 400 colons ont été évacués de force par les garde-frontière d'une colline à l'orée de l'implantation de Beit El, près de Ramallah, où le même scénario s'était déjà déroulé mardi.

Massacre au Pakistan



Karachi sombre dans l'anarchie. Les corps de 12 hommes criblés de balles ont été retrouvés hier matin abandonnés dans un minibus, dans la capitale économique du Pakistan, alors que les négociations entre le gouvernement et la principale force politique de la ville sont au point mort. La mort de 12 hommes d'un seul coup est une nouvelle illustration des attentats spectaculaires et des meurtres en série dont le grand port de la mer d'Oman est devenu coutumier depuis que la violence politique et ethnique a éclaté sur une grande échelle début 1994, faisant plus de 2000 morts jusqu'à présent.

Erin reprend du poil de la bête

PENSACOLA, Floride (AP) — Ouragan Erin, après avoir repris ses forces au-dessus des eaux chaudes du Golfe du Mexique, a balayé hier l'extrémité ouest de la côte floridienne, avec des rafales de plus de 150 km/h et déversant des trombes d'eau.

Résidents et touristes ont fui par milliers vers l'intérieur des terres. « Des toits ont été soulevés, des arbres arrachés partout », racontait un responsable des secours du comté de Santa Rosa, sans oublier « les pannes d'électricité, les bateaux coulés, des choses du genre ».

Des transformateurs ont éclaté, des écriteaux ont été rabattus, des immeubles endommagés alors que l'œil de l'ouragan entraînait dans les terres.

En obliquant au nord, Erin aura frappé la Floride deux fois en deux jours, prenant par surprise ceux qui le voyaient plutôt poursuivre vers l'ouest.

Dans la péninsule, l'ouragan avait arraché des lignes à haute tension et fait se plier les palmiers alors que, par mesure de précaution, des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées.

« C'est une tempête qui peut vraiment faire du mal aux gens », a souligné Lawton Chiles, gouverneur de Floride. Selon les services météorologiques de l'État, Erin est capable de vents soufflant jusqu'à 190 km/h. Le phénomène peut aussi provoquer des précipitations de 25 cm et des inondations.

Il n'y avait pas encore de morts ou de blessés, dans la bande occidentale de la Floride. Mais dans la péninsule principale, Erin a tué au moins deux personnes.

En début de soirée, le centre Erin avait franchi Mobile, en Alabama, et devait perdre sa force en continuant vers le nord-ouest, dans les campagnes d'Alabama, du Mississippi et de la Louisiane, prévoyaient les météorologues.

Erin avait frappé mercredi la péninsule de Floride du côté atlantique, tuant deux personnes, coulant deux bateaux (cinq disparus) et privant d'électricité plus d'un million d'habitants. L'ouragan s'est ensuite transformé en orage tropical. Mais après ce passage au-dessus de la Floride, il a regagné des forces et est redevenu un ouragan en suivant une route plutôt vers le nord-ouest.

EN BREF

WTC: comparution du suspect

Le conducteur présumé de la camionnette transportant la bombe de l'attentat du World Trade Center, en 1993, a été arrêté en Jordanie et extradé aux États-Unis, où il a comparu hier. « Il était le chauffeur de la camionnette laissée dans le garage souterrain du WTC », a expliqué le chef du bureau new-yorkais du FBI, James Kallstrom. Le suspect, un Palestinien de 24 ans connu en Jordanie sous le nom d'Iyad Mahmoud Ismail Nadjem, sans doute une de ses identités multiples, a plaidé non coupable de l'accusation de complicité dans cet attentat, perpétré le 26 février 1993 à l'aide d'une bombe de 550 kilos et qui avait fait six morts et un millier de blessés. Le prévenu a comparu devant le juge Kevin Duffy, assisté d'un avocat commis d'office, lors d'une audience de cinq minutes au tribunal fédéral de Manhattan. Le juge Duffy a déjà condamné quatre autres musulmans à plus de 240 années de prison pour cet attentat.

TCHÉTCHÉNIE

Boris Eltsine maintient la ligne dure

■ MOSCOU (d'après AFP) — Le président russe Boris Eltsine a affirmé hier que la paix était pour la première fois en vue en Tchétchénie, mais qu'il ne ferait aucune concession pour y parvenir, en soulignant que la république caucasienne resterait russe.

Usant d'une forme conciliante dans une adresse télévisée à la nation, le président russe a fait passer un message à la fermeté inchangée depuis le début de la guerre en décembre.

Dans cette intervention de dix minutes, M. Eltsine a certes affirmé qu'un accord militaire signé dimanche entre Russes et indépendantistes ouvrirait « pour la première fois depuis des mois la possibilité réelle d'un arrêt total des combats et de l'établissement de la paix en Tchétchénie ». Il a ajouté que « seule la voix pacifique » serait désormais employée pour régler les différends.

Mais M. Eltsine a aussi affirmé que cette paix serait une paix russe.

À commencer par la question à l'origine même du conflit, l'indépendance proclamée en 1991 par le président indépendantiste tchétchène Djochar

Doudaïev. « Je suis convaincu qu'en s'appuyant sur la Constitution russe, on peut et il faut trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes qui existent », a déclaré M. Eltsine, répétant ainsi que la Tchétchénie resterait russe.

Le président russe, qui s'exprimait en différé depuis la maison de repos des environs de Moscou où il est en convalescence après sa crise cardiaque du 10 juillet, parlait sans difficulté et semblait avoir retrouvé ses moyens.

Boris Eltsine a également laissé entendre qu'il appartenait aux indépendantistes tchétchènes de faire le premier pas dans l'application de l'accord militaire, qui prévoit un retrait de l'essentiel des troupes russes de Tchétchénie en échange d'un dépôt des armes par les partisans du général Doudaïev. Le président russe a jugé « indispen-

sable » le désarmement « des formations armées illégales », revenant du même coup à la terminologie russe du début du conflit. « Cela servira de base à un retrait des troupes russes ayant accompli leur tâche », a-t-il dit.

Une fois le désarmement effectué pourront être organisées des élections locales en Tchétchénie, ainsi que des scrutins pour désigner les représentants de la république caucasienne — de 1,2 million de personnes avant la guerre — dans les deux chambres du Parlement russe.

La petite république indépendantiste avait été la seule des 89 régions et républiques de la fédération de Russie à ne pas prendre part aux élections législatives qui avaient mis en place l'actuel parlement.

Le président russe n'a fixé aucune date pour ce scrutin, que Moscou avait à l'origine prévu pour le 5 novembre.

Les conditions de paix fixées par Boris Eltsine apparaissent ainsi comme celles d'un vainqueur, les troupes russes contrôlant aujourd'hui la plus grande part du territoire tchétchène.

SRI LANKA

Autonomie offerte aux Tamouls

COLOMBO (AFP) — La présidente srilankaise Chandrika Kumaratunga a dévoilé hier un plan de réforme constitutionnelle qui octroie plus d'autonomie à la minorité tamoule, pour mettre fin à la guerre civile au Sri Lanka.

Ce plan, basé sur une plus grande délégation des pouvoirs, est destiné à mettre fin à la guerre ethnique qui ravage le Sri Lanka et qui a fait plus de 50 000 morts depuis la rébellion des séparatistes tamouls en 1972.

Mme Kumaratunga propose de diviser le pays en huit régions administratives disposant de pouvoirs législatifs et de droit de contrôle sur les finances et la sécurité.

Par ailleurs, le plan prévoit une concession territoriale de taille aux Tamouls, en unifiant les deux provinces du nord et de l'est en une seule région, remaniant ainsi les frontières héritées de la colonisation britannique.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Beaudoin chez les artistes

Le premier ministre Jacques Parizeau avait l'embaras du choix dans la désignation d'un nouveau ministre de la Culture et des Communications. Les candidats sérieux ne manquaient pas, à commencer par Mme Louise Beaudoin qui compte de précieux contacts dans ces milieux. Les députés Yves Blais et André Boulerice étaient aussi bien préparés en vue de ces fonctions et ils les auraient sûrement assumées avec beaucoup de passion.



J.-Jacques Samson

Mais M. Parizeau a préféré à juste titre ne pas augmenter le nombre de ministres, il a évité de semer du mécontentement chez ses députés et il a misé sur la valeur la plus sûre. Le premier souhait à formuler est que Mme Beaudoin demeure titulaire du ministère de la Culture jusqu'à la fin du mandat du gouvernement péquiste. Elle en devient la quatrième ministre en neuf mois seulement, ce qui frôle le ridicule.

Le milieu culturel a aussi besoin d'un représentant qui possède beaucoup de panache et un poids politique important à la table du conseil des ministres pour compenser la faible importance des budgets alloués à ce secteur et conséquemment l'influence dont jouissent ses collègues plus « fortunés » lors d'arbitrages délicats. Les artistes seront rassurés, Mme Beaudoin a toujours su s'imposer, c'est le moins que l'on puisse dire et elle est membre du névralgique comité des priorités du gouvernement.

Elle dispose aussi de beaucoup de temps. Ses responsabilités de ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes accaparent peu d'énergies. Le gouvernement Parizeau se limite en effet à assurer un suivi administratif des affaires fédérales-provinciales sectorielles et la ministre s'est surtout consacrée à une guérilla politique avec son vis-à-vis Marcel Massé. Le second souhait toutefois est que Mme Beaudoin n'assujettisse pas les milieux culturels à son option souverainiste. La tentation sera omniprésente jusqu'au référendum.

À titre de ministre des Communications, Louise Beaudoin hérite du dossier de la réorientation et de la réorganisation de Radio-Québec. Les lignes directrices ont été données mais leur exécution demandera de l'épine dorsale. À court terme, la relance de la télévision éducative québécoise nécessite beaucoup plus d'attention de la ministre que la présence québécoise sur l'infoboute pour s'assurer que Télé-Québec parte sur des bases solides.

La nouvelle ministre serait aussi bien avisée de placer le développement des télécommunications aux premiers rangs de ses priorités. Ces technologies évoluent à un rythme effarant et génèrent une activité économique qui justifie que le gouvernement québécois se donne une stratégie qui permettra aux entreprises et aux individus oeuvrant dans ce secteur de demeurer dans la course. Le volet des communications dans les nouvelles responsabilités de Mme Beaudoin a été escamoté ces deux derniers jours.

CARREFOUR DES LECTEURS

Le vrai danger

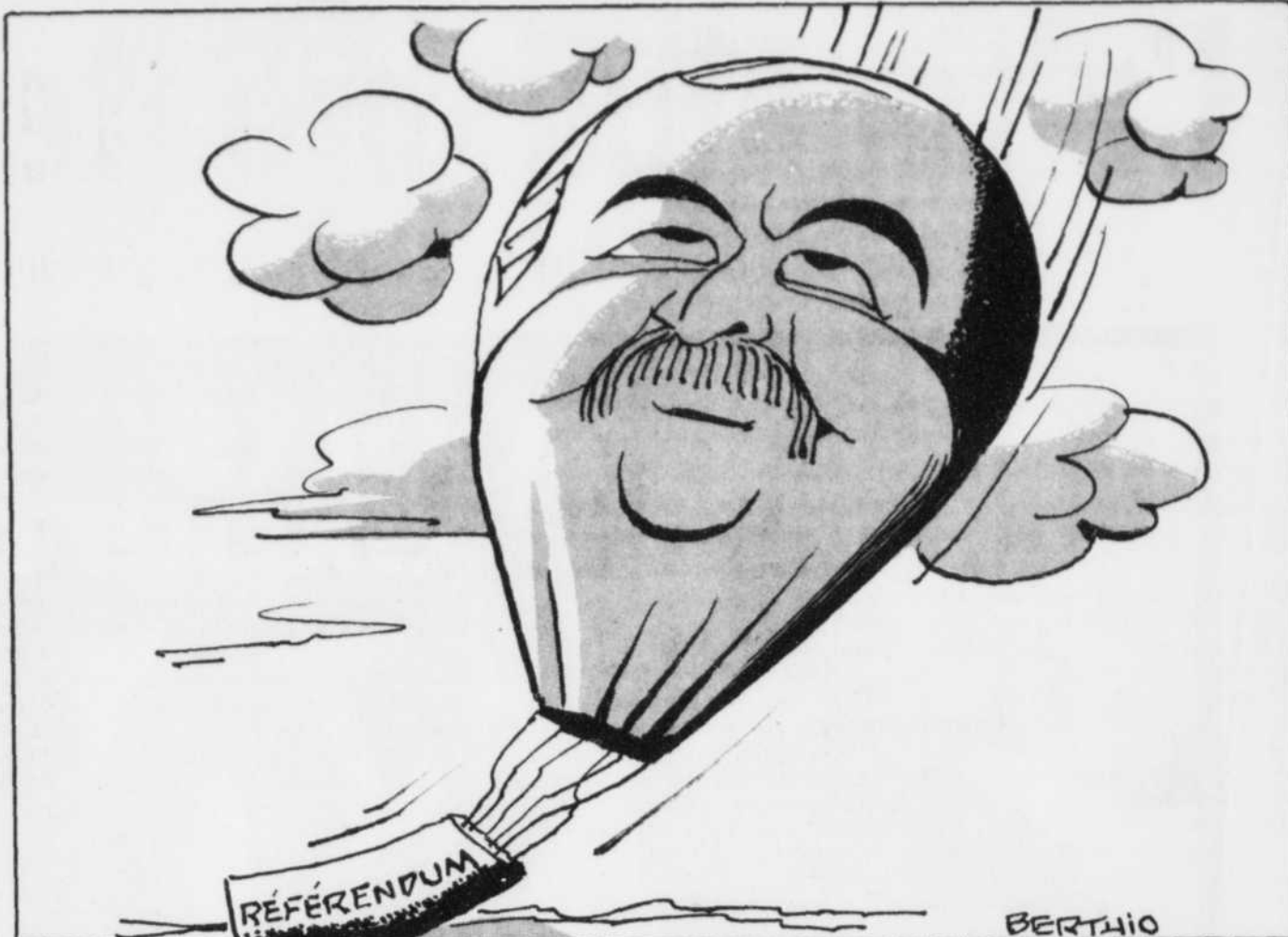
Dans quelques mois, les Québécois seront conviés à prendre une décision cruciale pour leur avenir: choisir de former un nouveau pays ou de demeurer une simple province. Par ailleurs, indépendamment de l'importance de cet événement, un danger très sérieux menace le Québec au cours des prochaines années, nonobstant le sens de son choix. Il s'agit de la prise du pouvoir en Ontario par un gouvernement dont la philosophie s'inspire de celle de la nouvelle droite républicaine au pouvoir au Congrès américain, sous la direction de son gourou, M. Newt Gingrich. Au point de vue social, la droite américaine dont s'inspire le gouvernement ontarien préconise une approche «résiduelle» selon laquelle l'État n'intervient que dans les situations les plus extrêmes de pauvreté et de misère. Une telle approche n'est pas seulement inspirée par un souci d'économie. Elle se fonde principalement sur une thèse centrale des

néolibéraux américains: à moins de limiter les interventions de l'État, on crée de la dépendance qui cause le chômage, la pauvreté et la misère et non l'inverse.

Dans cette optique, comment le Québec, indépendant ou non, pourrait-il appliquer une politique sociale-démocrate? Ou bien il réalise cet objectif au détriment de la baisse de son déficit. Dans un tel cas, les citoyens les plus démunis de l'Ontario risquent de traverser la frontière pour profiter de la générosité de ses programmes sociaux, comme l'ont fait les Albertains à la suite des coupures sauvages du premier ministre d'Alberta, Ralph Klein. Ou bien il aligne ses programmes sociaux sur ceux de sa voisine, avec les conséquences néfastes qu'on peut envisager sur sa population la plus vulnérable. Le virage à droite de l'Ontario, après celui de l'Alberta, annonce un avenir sombre pour la justice sociale au Canada en général et au Québec en particulier.

Marc-André Labrecque L'Ancienne-Lorette

La tentation sera forte d'utiliser les artistes



Le SPGQ, en très bonne santé financière!

Léo Pelletier

M. Pelletier est trésorier du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec

Les faits, la vérité, c'est qu'il n'y a aucun trou financier au SPGQ. Je pourrais d'ailleurs en faire la preuve de façon exhaustive à tous les membres du syndicat et à l'ensemble des délégué(e)s lorsqu'on m'en laissera l'occasion et les moyens.

Je suis trésorier du syndicat depuis 11 ans. Je me suis battu pour faire inclure dans les statuts du syndicat toute une série de réformes administratives et ce, contre des personnes qui, aujourd'hui, m'attaquent sur la place publique. Je n'accepte pas que l'on mette en doute mon honnêteté et mon total dévouement au syndicat durant toutes ces années!

Il faut, dans ce dossier, comme dans un verger, juger l'arbre à ses fruits.

Le SPGQ a:

- la plus basse cotisation syndicale, et de très loin, de tous les syndicats du secteur public;
- un surplus budgétaire de 13 466 600 \$ au cours de l'année financière 1993-1994;
- réalisera un surplus budgétaire au cours de la présente année financière 1994-1995;
- il n'y a absolument aucune nécessité de proposer ni une hausse de cotisation, ni des coupures de services aux membres du syndicat;
- il n'y a pratiquement plus aucun déficit accumulé, alors qu'il était autour de 1 million \$ en 1986-1987;
- un fonds de défense professionnelle de près de 1 million \$;
- un actif immobilier important;
- j'ai fait voter par le Congrès l'obligation dans les statuts du SPGQ de l'équilibre budgétaire: tout déficit d'opération est interdit;
- la marge de crédit a été très peu utilisée au cours de la présente année financière.

Robert Caron, l'actuel président, affirme en entrevue au SOLEIL qu'il n'était pas au courant de la situation de la trésorerie, alors qu'elle se retrouve en page 6 des états financiers vérifiés présentés par le trésorier devant les 225 délégué(e)s réunis en assemblée le 22 octobre 1994.

UNE MANOEUVRE POLITIQUE

Robert Caron a procédé sans aucune autorisation du Conseil syndical (conseil d'administration) à l'engagement d'un sous-traitant (Samson, Bélair) pour regarder certains chiffres concernant la situation financière, alors que n'importe quel comptable du syndicat aurait pu répondre à ses questions, ce qui va carrément à l'encontre de la déclaration de principe contenue dans les statuts du syndicat à la page 5 et démontre parfaitement qu'il s'agit d'une manoeuvre purement politique pour orchestrer un règlement de comptes.

Par la suite, Robert Caron a demandé à la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré (toujours sans autorisation) de venir «confirmer» le rapport du consultant Samson, Bélair, donc de produire un rapport dirigé. La firme RCMP, reconvenue dans le milieu pour son travail de haute qualité et sa très grande rigueur, a refusé.

Comment ce président pourra-t-il à l'avenir reprocher aux ministères de commander des rapports paquetés d'avance aux consultants?

Le rapport dit «externe», dont une gran-

de partie a été rédigée à l'interne, est éminemment politique et se mêle même d'interpréter les statuts du syndicat. Robert Caron a engagé un sous-traitant de la région de Québec pour venir lyncher le responsable du dossier de la sous-traitance au syndicat. La sous-traitance dans la fonction publique québécoise, c'est une manne de 400 millions \$ par année que se partagent les consultants.

Le rapport «externe» de Samson, Bélair contient des erreurs très importantes qui seront expliquées aux délégué(e)s du syndicat lorsque j'en aurai la possibilité et les moyens.

UN RÈGLEMENT DE COMPTES

Le 18 juin, il m'a convoqué d'urgence sans me prévenir de l'objet de la rencontre ni de la présence d'un procureur.

Robert Caron m'a tendu un piège dès le premier soir de cette triste affaire. Ils étaient quatre, j'étais seul! Il était accompagné d'un avocat de chez Trudel Nadeau: M^{re} Gilles Grenier. Il ne m'a jamais prévenu de l'ampleur de l'enquête en cours.

Les méthodes employées dans mon cas par Robert Caron vont bien au-delà des méthodes employées par les ministères. Elles sont immorales et indignes d'un représentant syndical. S'il n'avait pas confiance en moi, il n'avait qu'à me faire battre aux dernières élections. Ce président a perdu toute crédibilité pour défendre nos membres dans les ministères et organismes. Comment pourrait-il faire aux ministères des reproches sur la méthode employée?

Robert Caron a mis en place au syndicat, la terreur stalinienne. Les appels téléphoniques de certains conseillers et conseillères syndicaux sont épiés, certains sont convoqués pour subir des interrogatoires et doivent justifier leurs appels. Les conseillers(ères) syndicaux soupçonnés de velléité d'opposition aux méthodes du président se savent menacés (ils et elles n'ont aucune permanence). Les salarié(e)s ont peur! Il a transformé le siège social du syndicat en bunker; tous les codes d'accès ont été changés; c'est la paranoïa.

Le Conseil syndical doit absolument prendre les choses en main, sinon la démocratie au sein du SPGQ sera dévastée tel le royaume que Simba a dû reprendre à son oncle Scar.

LES FRAIS JURIDIQUES AU SPGQ

Le SPGQ débourse plus d'un demi-million \$ par année, près de 7 millions \$ sur une période de 10 ans, en frais juridiques. Un monopole absolu pour Trudel Nadeau. Pas d'appels d'offre, pas de soumission, pas de concurrence. Je travaillais sur ce dossier depuis plus d'un an à la demande du Conseil syndical. Le seul fait de travailler sur ce dossier a provoqué de très nombreuses crises d'hystérie de la part de la 1^{re} vice-présidente, notamment.

Dès le début de mai, la 1^{re} vice-présidente a laissé entendre que le dossier des frais juridiques se réglerait de lui-même! Trudel Nadeau pourrait donc ainsi continuer à jouir tranquillement de son monopole.

Je vais donc proposer aux membres du Conseil syndical de leur remettre directement le rapport d'analyse et les recommandations sans passer par l'exécutif. Le président et la 1^{re} vice-présidente ne pourront

certainement pas couper toutes les têtes des membres du Conseil.

Certaines des recommandations du rapport, si elles étaient entérinées par le Conseil, pourraient avoir des conséquences très importantes pour la firme Trudel Nadeau, particulièrement pour leur bureau de Québec. Les liens entre cette firme d'avocats et certains membres de Comité exécutif sont très étroits...

Comme par hasard, celui qui conseille Robert Caron dans le dossier de son règlement de comptes avec le trésorier est avocat chez Trudel Nadeau: M^{re} Gilles Grenier.

LA SOUS-TRAITANCE

J'ai combattu, en compagnie de Max Chassé (conseiller syndical au dossier de la sous-traitance), la privatisation des centres de traitement informatique⁽¹⁾, et je me suis attaqué à l'énorme gâteau de la sous-traitance dans la fonction publique. Je me croyais naïvement protégé par mon syndicat!

J'avais mis mon bouclier par en avant, mais j'avais oublié de m'en mettre un dans le dos. Je savais que toutes les grandes entreprises de consultants

de la région voulaient ma tête et celle de Max Chassé.

Je n'aurais jamais imaginé que ce serait le «président» de mon syndicat, en engageant un consultant, qui irait la leur offrir sur un plateau d'argent. Quelle ironie!

Avant Noël, Robert Caron était prêt à signer, telle quelle, la clause concernant la sous-traitance (Article 7 de l'entente-cadre sur l'organisation du travail dans la fonction publique), alors qu'il l'avait dénoncée en campagne électorale. Ce fut une «raie» chicane entre lui et moi, et il ne l'a jamais digérée. Cette clause correspond d'ailleurs à ce que demande le Conseil du patronat comme révision du Code du Travail du Québec. Ce serait d'ailleurs le début de la fin pour les analystes en informatique de la fonction publique. Ce sont les faits, et il y a beaucoup de témoins.

C'était une trahison pure et simple du programme électoral de l'équipe Caron: La sous-traitance, tolérance zéro!

Robert Caron a perdu toute crédibilité dans le dossier de la sous-traitance en engageant un consultant sans aucune autorisation du Conseil syndical pour «réaligner» le syndicat. D'ailleurs, la demande des analystes en informatique à l'effet de corriger leur échelle salariale, a été rejetée du revers de la main par Robert Caron, sans aucune analyse.

DÉFENSE PLEINE ET ENTIÈRE

Robert Caron refuse catégoriquement de rembourser mes frais juridiques; le Code du Travail est pourtant clair sur les obligations faites à un syndicat. Tout soutien administratif et technique m'est actuellement refusé par le «président». Je n'ai pas accès aux dossiers de la trésorerie et à l'ensemble des dossiers dont j'ai besoin pour assurer ma défense.

J'ai le droit normal d'exiger une défense pleine et entière avant que le Conseil syndical ou l'Assemblée des délégué(e)s syndicaux ne se prononce sur mon statut.

Pour ce qui est de l'ensemble des «irrégularités administratives» commises par le «président» ou d'autres membres du Comité exécutif, elles seront présentées aux membres du Conseil et de l'Assemblée des délégué(e)s en temps et lieu.

(1) Voir Le Québec à l'Encre, avril 1994.

ALABAMA

Fuite de gaz sarin

Une petite quantité de gaz neurotoxique s'est échappée de roquettes à charge chimique entreposées à l'arsenal d'Anniston, en Alabama, ce qui a provoqué l'hospitalisation d'un technicien et l'évacuation de 60 autres personnes, a déclaré mercredi l'armée américaine. La fuite s'est produite mardi dans une cache de roquettes M-55 entreposées dans une casemate de l'arsenal. Celui-ci doit fermer ses portes l'an prochain. Il renferme environ 7% des 30 000 tonnes d'armes chimiques stockées aux É.-U. Neuf personnes

ont reçu des soins médicaux sur place. Le sarin, utilisé dans les attentats commis dans le métro de Tokyo, provoque des contractions musculaires et peut être mortel. (Reuter)

GRÈCE

Capitaine imprudent

Le capitaine grec d'un ferry-boat a été condamné hier à 5 mois de prison pour avoir embarqué sur son navire lundi dernier à Paros (île du centre de la mer Egée) plus de 1500 passagers de trop.

Le capitaine Leonidas Guikas de l'«Expres Olympia» a fait appel, et a été laissé en liberté. (AFP)

MONGOLIE

500 moutons se suicident

Quelque 530 moutons et chèvres se sont jetés dans un lac en Mongolie intérieure et 249 d'entre eux sont morts noyés, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle en qualifiant les faits d'attitude suicidaire. Alors que ces animaux craignent en général l'eau, le

troupeau, amené jusqu'au lac le 17 juillet par les bergers pour s'y désaltérer, a suivi en masse deux chèvres dans l'eau profonde de 1,50m. Certains des animaux ramenés sur la terre ferme par les bergers se sont à nouveau précipités dans l'eau. Une enquête est en cours. (AFP)

FRANCE

Un squelette à la mer

Grosse frayeur le 31 juillet pour des baigneurs qui se trouvaient dans le lac de la

Gangnise, près de Castelnaudary (Aude): ils ont eu la désagréable surprise de heurter un squelette qui était remonté à la surface. Les gendarmes et les pompiers alertés ont confié ce squelette au dépôt archéologique de Castelnaudary, qui a déterminé hier qu'il s'agissait du squelette d'un adolescent enterré depuis au moins 700 ans. D'autres recherches effectuées depuis le 31 juillet dans le lac ont permis la découverte de silos et d'autres ossements humains. L'adolescent devait mesurer environ 1,50m et aurait été enterré, selon les archéologues, non loin d'une habitation située sur les rives du lac. (AFP)



sports experts®

Soldé

Ça roule

ULTRA-WHEELS



**Patins à roues alignées
ULTRA WHEELS
The Great One
Pour homme**
Billes de roulement ABEC 3
Roues "Hyper" 76mm
78A duromètre
Frein "DBS"
Prix courant 229,99

159⁹⁹

70% de rabais



**Patins à roues alignées
ULTRA WHEELS
Ultra Extreme LS
Pour femme**
Billes de roulement ABEC 1
Roues 82A duromètre
Prix courant 179,99

139⁹⁹

40% de rabais



**Patins à roues alignées
ULTRA WHEELS
Ultra Extreme
Pour homme**
Billes de roulement ABEC 1
Roues 82A duromètre
Prix courant 179,99

139⁹⁹

40% de rabais



**Patins à roues alignées
ULTRA WHEELS
Katarina Allure
Pour femme**
Billes de roulement ABEC 3
Roues "Hyper" 76mm
78A duromètre
Frein "DBS"
Prix courant 229,99

159⁹⁹

70% de rabais



DBS Disc Brake System: DBS offre une facilité de freinage pour les patineurs avec un contrôle supérieur.

sports experts®

La Force du Sport à Québec

Québec
Galeries de la Capitale
627-0062

Place Fleur de Lys
529-6155

Charlesbourg
Carrefour Charlesbourg
626-2157

Lévis
Galeries Chagnon
835-1088

Ste-Foy
Place Laurier/Halte-Bouffe,
3e niveau
659-4547

Place Laurier
Mail est
658-6134

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 6 août 1995. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. La promotion est en vigueur dans ces magasins seulement.